

UNESCO

Inter-Parliamentary Union

Joint Meeting

Launching of the Parliamentary Network
of cooperation with National Commissions for UNESCO

6 October 2003



*Section for UNESCO Clubs and New Partnership
Sector for External Relations and Cooperation (ERC)*

UNESCO/Inter-Parliamentary Union Joint Meeting

*Launching of the **Parliamentary Network**
of cooperation with National Commissions for UNESCO*

6 October 2003



Section for UNESCO Clubs and New Partnerships
Sector for External Relations and Cooperation (ERC)

Published in 2004
By the United Nations Educational, Scientific and Cultural Organization
7, Place de Fontenoy, 75532 Paris 07 SP
Composed and printed in the workshops of UNESCO

© UNESCO 2004
Printed in France
ERC-2004/WS/05

Foreword

The 32nd session of the UNESCO General Conference provided an opportunity to bring together some 300 parliamentarians, members of National Commissions and Permanent Delegations for the official launching of the new UNESCO/Inter-Parliamentary Union institutional cooperation network, whose merits and main lines are described in this publication.

The network, which is gradually being established through the appointment of parliamentary focal points for relations with the National Commissions for UNESCO, is designed to provide a global framework for partnership between UNESCO and IPU, within which future activities carried out jointly by the two organizations will be concentrated.

In fact, the aim is to give a more practical dimension to the Cooperation Agreement by which UNESCO has been bound to IPU since 27 June 1997 and in which our Organization stresses IPU's commitment to the principles and objectives enshrined in its Constitution and the way in which IPU's action follows up and supports that of UNESCO. The goal is to establish institutional links at the national level for more sustained cooperation at the international level. National parliaments will thus be encouraged to take the objectives set out in UNESCO's Medium-Term Strategy more into consideration in their agendas.

The UNESCO/IPU Joint Meeting that was held during the 32nd session of the General Conference, on 6 October 2003, marked the official launching of the future cooperation network, the principle of which had been endorsed by the Governing Council of IPU at the 108th Interparliamentary Conference held in Santiago, Chile, in April 2003.

This publication outlines the main thrusts of this major event and calls for the establishment of the required cooperation mechanisms. It contains all the statements made on that occasion, providing an overview of the involvement of the various State actors in the partnership between UNESCO and the parliamentary world, which is thus given fresh impetus. It is therefore designed both as a reference work officially marking the beginning of a process and as a practical instrument for its implementation.

Intended for a wide public wishing to be informed about this new mechanism and for a more targeted group of actors wishing to take the necessary steps to implement the project, this document will help you to understand the prospects of active partnership between parliamentarians, parliaments and the National Commissions for UNESCO.

Ahmed Sayyad

*Assistant Director-General of UNESCO
for External Relations and Cooperation*

Establishment of a Network of IPU/UNESCO Parliamentary Focal Points

Parliaments and their members are key partners for the attainment of UNESCO's constitutional objectives: promoting peace and development in the fields of education, science, culture and communication. For this reason, UNESCO established a special programme in 1994 to create strong links between the Organisation and parliamentary bodies.

In June 1997, a cooperation agreement was signed between UNESCO and IPU in which UNESCO recognised that IPU shares the principles and objectives proclaimed in the UNESCO Constitution and that it complements and supports the activities of UNESCO that are directly relevant to its own work. Recently, UNESCO has suggested that there should be enhanced communication between itself and Parliaments through the IPU.

The unifying theme of the UNESCO Medium-Term Strategy (2002-2007): contributing to peace and human development through education, science, culture and communication is sustained by three strategic thrusts :

- ◆ developing and promoting universal principles and norms, based on shared values, in order to meet emerging challenges and to protect the "common public good"
- ◆ promoting pluralism through recognition and safeguarding diversity with the observance of human rights
- ◆ promoting empowerment and participation in the emerging knowledge society through equitable access, capacity-building and sharing of knowledge.

By virtue of its worldwide membership, the Inter-Parliamentary Union is in a position to help UNESCO achieve this goal, through an institutional mechanism: the creation of a network of Parliamentary Focal Points IPU/UNESCO in charge of relations with National Commissions.

The main objective of the proposed network will be to encourage parliaments to address the UNESCO Medium-Term Strategy within their agenda and to incorporate its components in their normal programme of work. In return, UNESCO can provide international expertise in certain key areas in which parliamentarians are called upon to legislate or ratify conventions.

Ultimately, the network will consist of parliamentary focal points for UNESCO in each of the 144 Member Parliaments of IPU. The essential role of focal points will be to relay information and offer guidance among parliamentarians, UNESCO Field Offices, National Commissions for UNESCO and the IPU on national and international parliamentary initiatives relating to UNESCO activities and programmes and on national repercussions of the implementation of the UNESCO Medium-Term Strategy.

They will be responsible for:

- ▶ promoting more structured dialogue between parliamentarians and UNESCO;
- ▶ disseminating data on UNESCO, including resolutions and decisions of its Governing Bodies, in Parliaments and increasing understanding of the functioning and working methods of the Organisation;
- ▶ relaying information between key players within Parliaments, National Commissions and UNESCO on legislative developments in the fields of education, sciences, culture and communication;
- ▶ maintaining links with governments, universities, media, NGOs, etc., in order to generate greater support for the implementation of the UNESCO Medium-Term Strategy;
- ▶ informing IPU on follow-up to its resolutions and initiatives falling within UNESCO's sphere of competence and, in return, keeping Parliaments informed on activities conducted by IPU in areas of interest to UNESCO or carried out in partnership with it.

A joint IPU-UNESCO coordination mechanism will be set up to liaise amongst the Focal Points in IPU Member Parliaments.

The list of *IPU Focal Points for UNESCO and for Relations with National Commissions* will be included in IPU's Directory in order to facilitate direct contacts between these persons and to foster direct contacts amongst Parliaments on UNESCO issues.

Agenda of the meeting

2:30–3:00

- ▶ Opening
Koïchiro Matsuura, Director-General of UNESCO
Senator Sergio Paez Verdugo, President of the Inter-Parliamentary Union

3:00–4:00

- ▶ Presentation of UNESCO's priorities
Hans d'Orville, Director, Bureau of Strategic Planning
- ▶ Partnership between UNESCO and Parliamentarians and rationale for the future UNESCO/IPU institutional network for cooperation
Anders Johnsson, Secretary-General, Interparliamentary Union
Ahmed Sayyad, Assistant Director-General of UNESCO for External Relations and Cooperation

4:00–5:30

- ▶ Discussion on future modalities of cooperation with Parliamentarians concerning the network at national level

Panel

Yvon Charbonneau, Member of Parliament (Canada), Moderator
Yves Dauge, Member of Parliament (France)
Filinto Duran, Member of Parliament (Venezuela)
Lalita Lerksamran, Member of Parliament (Thailand)
Kgomotse Motlotle, Secretary general of National Commission (Botswana)
Preciosa Soliven, Secretary general of National Commission (Philippines)

Debate

Opening

Koïchiro Matsuura

Director-General of UNESCO

President of the Inter-Parliamentary Union, Parliamentarians, Presidents of the National Commissions, Secretaries-General, Your Excellency, Ladies and Gentlemen, It is an honour and a pleasure for me to welcome you today to UNESCO House during the 32nd session of the General Conference.

The Millennium Development Goals adopted by the United Nations include the implementation of a global partnership for development. In this regard, it is clear that UNESCO and the Parliamentarians of many different countries must work together; Parliamentarians, through the role they are called upon to play, have the opportunity to translate UNESCO's programmes and objectives into practice in concrete ways.

In 1997, a cooperation agreement was signed by UNESCO and the Inter-Parliamentary Union. Since then, we have continuously strengthened our interactions with Parliaments all over the world. Today, we recognise the need to create a permanent institutional link between UNESCO and Parliamentarians, which will take the form of a network of focal points within each Parliament. Their role will be to build close relations, at the national level, between the National Commissions for UNESCO, Parliamentarians and the Inter-Parliamentary Union.

We need this type of network in order to effectively mobilise all educational, political and cultural communities around such issues as the fight against poverty, education for all, sustainable development, the dialogue among civilisations, and freedom of the press. In this respect, the National Commissions play a key role: they ensure the link between the legislative branch, the executive branch and civil society while actively participating in the development, implementation, and evaluation of UNESCO programmes. Moreover, they enable UNESCO to better understand the national legislatures while also seeking to identify common frames of reference.

The network of focal points that we will create also aims to generate a wide debate on different options for future society and to raise all citizens' awareness of the issues related to globalisation. This network will serve as an interface, especially for keeping UNESCO informed about the initiatives taken by National Parliaments in UNESCO's fields of competence and about the implementation of UNESCO programmes in their countries.

Focal points will be progressively designated within each of the 144 Parliaments of the members of the Inter-Parliamentary Union in order to build a network of cooperation between UNESCO and Parliamentarians. This network will institutionalise the communication links that exist between Parliamentarians and UNESCO. Currently,

several National Commissions already have Parliamentarians who participate regularly in their work. I would like to particularly welcome those among them who are with us here today. Let me assure you that the doors of UNESCO House are always open.

Now more than ever, we must form partnerships and pool our knowledge. Generally speaking, this means promoting cooperation between international organisations, government authorities, NGOs, the media and universities. We work in many areas; the task is both daunting and exciting. In order to be successful, we must join forces.

Senator Sergio Paez Verdugo

President of the Inter-Parliamentary Union

Mr. Director-General, Mr. Assistant Director-General for External Relations and Cooperation, my Parliamentary colleagues, Ambassadors, and UNESCO authorities, today we are beginning a new stage of active cooperation and mutual support between UNESCO and the Inter-Parliamentary Union in a spirit of renewal and progress. These two institutions share multilateral values and principles and believe in the necessity of dialogue and exchange between cultures and civilisations.

The Inter-Parliamentary Union is currently going through one of the most expansive and dynamic periods in its hundred-year history. After gaining United Nations observer status last November, we are now seeing new opportunities for cooperation on the horizon and the expansion of the scope of our activities in the international arena. Since last February, there has been a new, permanent, working relationship between UNESCO and the Inter-Parliamentary Union with the goal of revitalising the cooperation agreement signed in 1997 by the two organisations by giving it a practical dimension.

The Inter-Parliamentary Union has played a key role in the implementation of UNESCO's principles, based on the will to foster equitable development in the fields of education, the sciences, culture, and communication. The universal and institutional nature of this legislative cooperation will guarantee its legitimacy and effectiveness. The creation of a network of focal points within each Parliament as part of relations with the National Commissions is an effective, concrete starting point to re-launch this fruitful cooperation.

The focal points are currently being set up in our 138 associated Parliaments and their fundamental objective will be to disseminate information among representative spokespersons – UNESCO offices, National Commissions for UNESCO, and the Inter-Parliamentary Union – regarding parliamentary initiatives and the national and international repercussions of policies and programmes in the areas of education, science, culture, and communication. The focal points will also play an active role in seeking supporters, particularly in the political realm, likely to contribute to the implementation of UNESCO's Medium-Term Strategy. They will create links with governments and civil society with the goal of establishing a dialogue on the importance of recognizing and guaranteeing diversity and the need to ensure equal access to society's advantages, knowledge, and information.

Ladies and gentlemen, in the current climate, which has been marked by difficulties and challenges within the international system, the Inter-Parliamentary Union and UNESCO are offering a paradigm and a mechanism for action that are less tentative and more concrete; a real, tangible way to ensure teamwork and mutual compromise. I am convinced that this project will have repercussions on many programmes and that it will enable our shared ideas on pluralism, human rights, and the universal transmission of knowledge to be taken into account. The ability to transmit knowledge is also the ability to transmit spiritual values and hope. We are now working by UNESCO's side to accomplish this task. I encourage you to persevere in this effort towards making multilateral institutions stronger and nobler. Thank you very much.

Presentation of UNESCO's priorities

Hans d'Orville

*Director, Bureau of Strategic Planning
of UNESCO*

I apologize for the absence of Madame Françoise Rivière, Assistant Director-General in the office of the Director-General. However, as you know, there are many important events going on and she has been called to speak elsewhere. I will share some of our thoughts on how we see the network of cooperation functioning between the IPU and UNESCO.

I. The Tools for Co-operation

The mechanisms have already been defined by the Director-General of UNESCO and the President of the IPU in the introductory remarks. We are looking forward to advancing the focal points of UNESCO, which will hopefully be supported by as many parliaments as possible. We also hope to be their trusted and competent interlocutor. In addition to the National Commissions, which are already our trusted partners and a key part of our operations in the UNESCO family, we can also offer you access to our decentralized network of UNESCO offices. There exist approximately four dozen such offices around the world at your disposal for all UNESCO affairs. We can communicate using traditional correspondence, email and ICT-based communication. UNESCO is working to communicate better and more rapidly.

UNESCO offers technical competence and expertise on issues within our domain. In its Medium-Term Strategy, UNESCO defined its goal as “contributing to peace and development in an era of globalisation, through its competencies in education, the sciences, culture, information communication and information.” These are the broad areas that concern UNESCO, for which you should consider us a primary interlocutor for your activities at the parliamentary level.

At the same time, we would hope that in parliaments, we can also find trusted interlocutors. We hope to see you take initiatives that respond to actions and decisions taken by the General Conference, the Executive Board or the Director-General. This will allow us to have broader outreach in issues concerning the international community.

UNESCO has reformed itself and overall, I believe the organisation has become a more agile and active partner, especially where outside partners are concerned. We are reaching out to parliaments, the private sector, NGOs and other players in civil society. In his foreword to the Medium-Term Strategy, the Director-General wrote, "We cannot do it alone. We have to forge coalitions and partnerships of interested, committed groups to advance certain issues."

II. Pursuing Common Objectives

1. Millennium Development Goals

UNESCO is fully committed to achieving the Millennium Development Goals. The 32C/5 programme and budget for the next two years demonstrates that all of UNESCO's activities take place in the context of pursuing these goals, which are the overall target for all UN organisations.

The main Millennium Development Goal, or MDG, is to halve poverty by the year 2015. UNESCO will do as much as it can to contribute to this very ambitious goal, through education, the sciences, culture and information. However, since the bulk of the activity will need to take place at the national level, we will be at a disadvantage. Many of the competencies that UNESCO can bring to the table are traditionally not part of the PRSPs (poverty reduction strategies) or UNDAFs (UN Development Assistance Frameworks).

We are beginning to talk to governments to see that these areas are taken into account. They are primordial elements for parliamentarians and we hope that the expansion of the "poverty paradigm" can be done hand-in-glove with you, to take into account the role of education in the reduction of poverty. Local knowledge, science and culture make a difference in the fight against poverty. We are beginning to make our voice heard at the country level.

2. UNESCO Goals

The major activities of UNESCO are outlined in the Medium-Term Strategy, or the 31C/4. It breaks down UNESCO's goals into 12 strategic objectives and two cross-cutting strategies. There are three strategic objectives for each of the four UNESCO programmes. The cross-cutting strategies concern elimination of poverty, especially extreme poverty, and the importance of ICTs (Information and Communication Technologies) in the building of knowledge societies.

Below are listed some examples of priorities which we are actively pursuing. They may also represent opportunities for intervention on your part.

a. Education

"Education for All" is a programme launched in Thailand in 1990 and reconfirmed in 2000 at the Education Forum in Dakar. The first priority of the Education sector is basic education. UNESCO's EFA monitoring report is a flagship programme. Our aim is to gain statistically-based indications of how well each country is implementing the objectives of "Education for All." Such data can be seen as immediate entry points for parliamen-

tarians to see how their country's education system is faring and where there might be room for initiatives. The EFA initiative's goal is to create a national EFA plan for every country. UNESCO is ready to work with countries towards this goal. EFA plans can also be backed by parliamentary initiatives.

Likewise, there are a number of international instruments pertinent to education, whether they concern girls' education, education as a human right, or other forms of education. Again, UNESCO is willing to provide expertise and assistance if certain instruments have not yet been ratified in your country, thanks to our new network of cooperation between the parliamentary body and UNESCO.

b. Natural Sciences

Fresh water and the associated ecosystems are our first priority for the next two years, as was the case during the last two years. Published in March, UNESCO's World Water Assessment Report allows you to see how your countries are faring in water management and stress and to foresee potential problems. We are ready to work with each country to look at water management and capacity building and identify water for human needs, in order to advance our fresh water agenda.

Capacity building is also key for the sciences. We have established programmes linking the Education and Science sectors to provide science education and capacity building at various levels, particularly among young scientists and female scientists, a particular concern for us.

c. Social and Human Sciences

Our first priority is the ethics of science and technology, especially bio-ethics. Countries need to build national modalities to address ethical issues. UNESCO is willing to provide assistance and expertise, including information about legislation that you might want to consider pursuing.

d. Culture

Our top priority in this area is cultural diversity, intercultural dialogue and dialogue among civilizations, which is becoming an increasingly important issue. Cultural diversity was designated by the UNESCO Universal Declaration on Cultural Diversity adopted two years ago by this same General Conference and we are trying to implement it at national and regional levels. Again, it is a prime entry point for cooperation between parliamentarians and UNESCO.

We are also the home of the World's Heritage Centre, the world's foremost institution to preserve and identify material heritage. It manages the World's Heritage list and promotes pertinent activities. If you have questions or would want to prepare or see prepared submissions for designation of sites, UNESCO is ready to work with you.

As a follow-up to the World Summit on Sustainable Development in Johannesburg, we have created joint activity between the science and culture sectors. The goal is to link cultural diversity with biodiversity. UNESCO will be working on this exciting project over the next two years.

e. Communication and Information

Information and knowledge are the main focal points here. Through activities in the public sector, UNESCO is trying to build capacity, especially in developing countries. The goal

is to implement new and traditional technologies to serve as purveyors of information in the fight against poverty. Our communication and information sector has teamed up with the education sector to explore new modalities of enhancing training and teaching using new technologies.

III. The Vital Importance of International Cooperation

UNESCO sees itself in a variety of functions. It can be a laboratory of ideas. It sets the standard in many areas and builds capacity in Member States. It is a clearinghouse and a forum to advance new issues and respond to new challenges in an era of globalisation. It is also a catalyst of international cooperation. After all, UNESCO was built to advance international cooperation in its five domains.

Over the past few years, we have managed to create a more focused organisation, as you can see through the five principal priorities in the major programmes. UNESCO has also become a more decentralised organisation, and is therefore ready and willing to work with you on the country level.

Partnership between UNESCO and parliamentarians and rationale for the future UNESCO/IPU institutional network for cooperation

Anders Johnsson

Secretary General of the Inter-Parliamentary Union

I will try to address the government representatives, National Commissions and others who are working for UNESCO. I also have a few words to say about the IPU.

I. Objectives of the IPU

Created in 1889, the Inter-Parliamentary Union is the oldest of all international political organisations. Imagine a world without a single international organisation. It was precisely because there were none that the IPU was created by leaders of the pacifist movement at the end of the 19th century. They believed that dialogue, not arms, was the solution to conflict. The organisation's goal was to bring together senior politicians and parliamentarians from different countries and political persuasions to talk about issues that divide nations and find peaceful solutions. Mixed results have not prevented the IPU from staying true to its original mission. Today it still seeks to solve conflict through dialogue.

In 1923, Swiss socialists at an IPU meeting noted that an organisation composed of the people's selected representatives also faced the fundamental task of promoting democracy throughout the world. The members quickly agreed. What they referred to as democracy, we would today call good governance.

These remain the two main objectives of the IPU. The organisation has changed a great deal, in a changing world. Now we see a multitude of international, inter-governmental organisations. In the starting days of the IPU, the world "intergovernmental" did not exist. Parliamentarians saw themselves as representing the world's peoples and nations and would have found the word offensive.

II. Programmes of the IPU

The organisation has evolved. It organises forums where members of parliament from different political parties and countries can come together to discuss political issues and advance solutions in public debate and in more intimate surroundings. The organisation has also developed three permanent programmes that aim to promote democracy.

◆ Strong parliamentary Institutions

One programme aims to develop strong parliamentary institutions through technical support and an advisor programme. We are active in many countries, mostly developing countries in Africa, Latin America and Eastern Europe.

◆ Human Rights

There is also a programme that aims to advance human rights, to strengthen parliament's abilities to promote and defend human rights and also to defend human rights for parliamentarians themselves.

◆ Partnership

The third programme promotes the participation or partnership, as we call it, between men and women in political life. There are too few women with access to political processes.

III. Cooperating Effectively

Globalisation has brought about evolution in international relations. Politics used to be a purely local activity, but now many issues have an international, global dimension. Very often, they are discussed, and decided, elsewhere. It is very much the case for trade, but also for other areas, such as education, science and culture. This is why the IPU has encouraged parliaments and international organisations to work more closely together.

About ten years ago, I met with the man who was legal counsel of the World Bank. I tried to convince the World Bank that it was in its interest to help strengthen the legislative institution. My interlocutor explained, however, that his institution could not do that, being an inter-governmental one, as it would be interfering with the internal political process. I immediately pointed out that, by implementing programmes that strengthen governmental institutions throughout the world, the World Bank was already upsetting the local power structure and weakening parliaments. He had never thought of it in this way. Over time, the World Bank has revisited its logic and is now open to the possibility that it can help strengthen legislative institutions.

On another occasion, I spoke with Mike Moore, until recently the Director-General of the World Trade Organisation, a former Prime Minister and Member of Parliament. He had the opposite attitude. When I told him it was in his interest to work more with parliaments, he agreed with me. He even sent a letter to all the speakers of parliament without first showing it to the governmental representatives. Member States complained that he was "going behind our back" to the legislature.

Although dealing with parliaments requires a great deal of sensitivity, it is not something that should be avoided. Parliament plays an essential role in that they are

law-making bodies. In many countries, they are the bodies that ratify international agreements. It is difficult to ask a parliament to ratify an international agreement when it has been excluded from the process of negotiation.

Thus, the executive branch, aided by the international organisations, must facilitate parliamentary access to the negotiation process. This is also important for parliamentarians themselves, as one of their roles is to help develop policy. Parliament is a place where the people's elected representatives debate major issues confronting their nation and try to forge a national consensus for policies. The executive branch, parliament and the democratic process all benefit from this process taking place in parliament. Once ratification has taken place, there is often a need to adopt new laws and it is parliament that examines, amends and adopts laws.

Most international organisations find that programmes, including those implemented by UNESCO, will not make much sense if they are not implemented at the national level. It is the government that provides the funds to do so, and it is parliament that adopts budgets. Parliamentary mechanisms, commissions and other, are very useful tools. They will need your knowledge, but they can provide knowledge, as they are closer to the beneficiaries of the programmes and know more about what will and will not work.

This is why UNESCO and the IPU are working together. A Handbook on Parliamentary Practice, written in simple terms, now exists and we hope that it will be enriched over time with examples and experience that we will gain working together. We hope that National Commissions will use this document to see how parliaments work and how to approach them. The handbook also includes a short annex of a model briefing note for members of parliament.

We have also tried to establish a network of parliamentarians to help build a stronger relationship between you, UNESCO, the National Commissions, the IPU and national parliaments. The IPU is an organisation of 140 national parliaments, each with its own structure. Further, there exists an IPU structure within every parliament. We have invited every parliament to nominate a representative for the dissemination of information. The network was just launched a few months ago and is far from complete. I encourage those parliaments or countries that have not yet nominated a participant for this network to do so. We want this network to be useful to parliaments and those of you working in the field for UNESCO. We will need to give mandates and tasks and help set up the structures that will make this work. I look forward to hearing your suggestions.

Ahmed Sayyad

*Assistant Director-General of UNESCO
for External Relations and Cooperation*

Before moving on to the following speeches, I would like to remind you how our partnership with Parliamentarians came into being and why it exists.

In 1994, UNESCO wanted Parliaments to play a part in achieving its objectives, by creating a special unit in charge of exchanging information and establishing con-

tact with the Parliamentary world. UNESCO also signed a cooperation agreement with the IPU. Several activities were undertaken as part of this collaboration, including the round table that addressed the dialogue between UNESCO and the Parliamentary world at the 31st Session of the General Conference in November 2001.

As the Director-General reminded us, the partnership between the Parliaments and the United Nations has been strengthened through the will of the U.N. Secretary-General and the adoption of Millennium Goals. Recently, Mr. Kofi ANNAN put together a high-level group presided by former Brazilian President, Mr. Fernando Henriques Cardoso. The group has been given the task of looking into relations between the United Nations and civil society, including Parliamentarians and the private sector.

At UNESCO, cooperation with Parliamentarians has been instituted at various levels: several regional Parliamentary organisations have signed cooperation agreements with UNESCO. Furthermore, Parliamentary leagues made up of friends of UNESCO have been created in a number of countries.

We have successfully ensured the mobilisation of the Parliamentary world in the essential areas of our programmes. In particular, the Forum of African Parliamentarians for Education (FAPED) was created at the end of last year; the First Conference on Education in Latin America was organised in November 2002; and a conference addressing the role of Parliamentarians in the area of science and technology was held at the beginning of 2003.

Today, we are working together to launch a far-reaching initiative that will seal the partnership between UNESCO and the IPU by creating a network of cooperation between IPU member Parliaments and the National Commissions for UNESCO. Eventually, we hope to implement, with your help, a large force serving peace, development, and international understanding.

The focal points, which will be determined progressively within the Parliaments of the various countries, will aim to promote structured dialogue between Parliamentarians and UNESCO, via the IPU. They will play the role of information relay between Parliamentarians, the National Commissions, and UNESCO. In particular, they will inform the various players concerned of legislative changes affecting education, sciences, culture, and communication. Some of these focal points have already been determined and I would like to thank those who are here today. Our goal is to create a true network, made up of at least one Parliamentary focal point in each of the 138 IPU member Parliaments.

It would be advantageous if, in time, each National Commission included one Parliamentarian. The network of National Commissions is a real strength for UNESCO in terms of visibility and the impact of our actions. The network enables us to maintain permanent links between government authorities, Parliaments, and citizens.

Some of you are already experienced in the cooperation between UNESCO and the Parliaments. In effect, there is a great deal of overlap between the areas in which UNESCO works and the Parliamentary session agendas. Therefore, we hope to succeed in working together on these issues of common concern.

I would now like to invite Mr. Yvon Charbonneau, a representative from Canada, to lead a discussion on the subject.

Discussion on future modalities of cooperation with parliamentarians concerning the network at national level

I. Panel

Yvon Charbonneau

*Member of Parliament (Canada),
Moderator*

I would like to thank the UNESCO officers for inviting me here today as president of the group of "friends of UNESCO" Parliamentarians in Canada, to lead a discussion about the ways in which cooperation between UNESCO and Parliamentarians will work in the future. This cooperation is part of the international network of Parliamentarians for UNESCO, launched jointly by UNESCO and the IPU.

In particular, I would like to welcome the Parliamentarians who have been designated as focal points within their Parliaments and the representatives of the National Commissions for UNESCO. Parliamentarians who are members of the National Commissions will form the concrete bases of the international network we are currently working to implement.

The creation of this network reflects one of the profound democratic needs of our time. In effect, given the current backdrop of the globalisation of economic, commercial, and financial exchanges, we must intensify our cooperation in the areas of education, science, culture, and, more generally, peace and development. Parliamentarians are faced with increasingly complex issues that go beyond national frontiers, such as protecting cultural diversity, the dialogue between cultures and civilizations, ethics in science and globalisation, and the management of the world's cultural heritage. Faced with such challenges, implementing common actions is essential.

In particular, Parliamentarians need a frame of reference to enlighten their debates. Their cooperation with UNESCO, whose role is to serve as an intellectual forum, watchdog, and guardian, is appreciated by all and will allow us to create this frame of reference together.

Since 1994, UNESCO has been working to structure its relations with Parliamentarians. This has led to the creation of friendship groups and leagues in

some 30 Parliaments. In addition, UNESCO and the IPU signed a cooperation agreement in 1997 that cemented their commitment to a number of actions and consultations focusing on major common objectives.

But we must go even further in the future and we must strengthen this cooperation. Over the past two years, each of the Inter-Parliamentary conferences, which were held in Latin America, Africa, and in Europe on education, technology, science, and innovation, have called for the consolidation of links between Parliamentarians and UNESCO. Furthermore, the IPU Governing Council, which met last April in Santiago, approved the creation of a network of focal points in the Parliaments for issues concerning UNESCO.

Finally, a conference was held in Ottawa in June 2003, under the aegis of UNESCO, the Canadian Commission for UNESCO and our group of Parliamentarians. The Ottawa Declaration, which is the final report on the conference, emphasizes the deep similarities between UNESCO priorities and the concerns of the Parliamentarians of the IPU, who are faced with the increasing complexity of the social and ethical issues the global community must tackle. The Declaration highlights the need to develop a forum for constructive information exchange between UNESCO and Parliamentarians by using the full potential of the National Commissions for UNESCO and Parliamentarians to develop sustained relations and effective cooperation with UNESCO.

We are now going to implement this international Parliamentarian network for UNESCO in a concrete manner. The existence of such a network will benefit Parliamentarians, inter-parliamentary organisations, and UNESCO. I would now like to invite the participants in this round table, who are the Secretaries-General of the National Commissions for UNESCO, to share with us their experiences and needs in terms of cooperation between UNESCO and Parliamentarians. Later on, those of you who wish to state your viewpoint, put forward recommendations, or ask questions, will be able to do so. Now I would like to turn the floor over to Senator Yves Dauge of France.

Yves Dauge

Member of Parliament (France)

For about the past ten years, certain French Parliamentarians have been working with UNESCO to institute cooperation in the strategic area of the cultural approach to urban development in at-risk areas such as the Third World. The objective is to create development founded on cultural values rather than development that harms local identities.

Therefore, we wanted to work in a concrete manner with UNESCO on the issue of "Cultural Heritage and Development." As local elected officials, we have mobilised local communities in order to institute decentralised cooperation, under the aegis of UNESCO, generally for sites registered on the world heritage list.

We have very often chosen to work in the area of law, with a view to creating a body of cultural heritage laws. In fact, in order to be implemented correctly, cultural heritage policies need legal tools. They also need the local public services that

manage the sites. We have ensured that, at the various sites, a local administrative body has been established and is able to enforce the rules that have been created. Finally, we have worked on the professions related to preserving cultural heritage, development, and city planning; sites registered on the world heritage list are fragile places that must be protected from the devastation of uncontrolled tourism. In order to ensure this, training local players is key and we have implemented conferences and training programmes at the various sites where we have worked.

These various actions have all been implemented under the aegis of UNESCO. In fact, it is because of our partnership with UNESCO that our involvement was perceived as legitimate. Cooperation between local players and UNESCO is essential to the success of such actions.

So, over the past ten years or so, we have developed a policy of projects. The MAB, or Man and Biosphere programme, is one example of an initiative taken at a number of sites, notably French sites that belong to the network of regional natural parks such as the Parc des Vosges du Nord or the Parc du Lubéron, in particular.

Generally speaking, we feel that including Europe in our approach is indispensable. On one hand, Europe can open the door to substantial financial resources, but given the nature of our objectives, we also feel that it is appropriate to work within a supranational framework by using powerful regional sub-groups.

About eight years ago, we encouraged our government to sign a France-UNESCO Convention for sustainable development founded on a cultural heritage vision in order to give our objectives a formalised framework and to fulfil them through an institutional tool. This Convention was signed by the French Foreign Affairs Minister and by Mr. Federico Mayor, Director-General of UNESCO. All of the concerned ministries, including Culture, the Environment, Education, and Public Facilities joined in the Convention, as did local communities and other players such as the French Development Agency.

Every year, this Convention holds a General Assembly and works with UNESCO to set priorities, to determine its work schedule, and to allocate resources in terms of human expertise and financing, in order to make concrete progress toward achieving its objectives.

Today, you have demonstrated a willingness to strengthen the partnership between the Parliaments and UNESCO. To my mind, this partnership is fundamental; Parliaments are key players in these issues. In France, the existence of regular relations between Parliament and UNESCO has changed the attitude of other players towards UNESCO. In fact, some French institutions had barely any relations at all with UNESCO; today, they have partnerships.

I am convinced that Parliaments can initiate this type of approach in other countries in order to expand the scope of UNESCO's work. Last year, we held a General Assembly for French Parliamentarians and UNESCO on the theme of "Decentralisation and Cultural Policy." All of the local communities play the key role of information relay with their citizens, which is why we wanted to implement community-based policies and hands-on actions in the field. Many Parliamentarians from a variety of horizons have joined us in this approach. If we all work together, we can act effectively and get results.

Yvon Charbonneau

*Member of Parliament (Canada),
Moderator*

Thank you, Senator Dauge, for giving us a concrete example of the partnership between French Parliamentarians and UNESCO. The network that we are currently working to put in place is based on cooperation between Parliamentarians and National Commissions for UNESCO. We have heard from several Parliamentarians; now I would like to ask Ms. Motlotle, Secretary-General of the Botswana National Commission for UNESCO, to come to the podium.

Kgomotse Motlotle

*Secretary-General, National Commission
for UNESCO (Botswana)*

I would first like to offer my thanks to UNESCO for inviting Botswana to take part in the preparatory meeting in Canada and to participate today.

The idea of involving parliamentarians in the international process is most welcome. They have platforms to which National Commissions may not have access, and a joint relationship would help National Commissions reach out to civil society. However, this initiative must also recognise that Member States are at different levels of development. The modalities for cooperation must be able to fit different circumstances, with the help of UNESCO commissions and parliamentarians. We need to consider the diverse nature of our National Commissions and their architectures. The joint venture is crucial, but we need a deeper understanding of what it means.

In some cases, Secretary-General of the National Commissions may not have access to other ministries responsible for the core business of UNESCO. Usually, it is the Ministry of Education that handles relations with UNESCO. Yet we are forgetting the “S” and “C” in UNESCO. Science and culture remain central.

We need help to forge these relationships. We need our interfaces with parliamentarians to be clearly outlined. Mr. President, the National Commissions in Africa that met in Cameroon in June 2003 welcomed the initiative. However governmental and political sensitivities may make it difficult for secretary-general to implement it. Therefore, it is crucial that today’s forum provide firm guidance.

I would like to invite high officials of UNESCO and the IPU to write to the ministries responsible for relations with UNESCO. They need to know about the initiative and what is expected of their parliaments in the context of the network of cooperation. We have thinly spread resources and human capacity. We need to reach members of parliament, and that means intervention on a high level. Thank you, Mr. President.

Yvon Charbonneau

*Member of Parliament (Canada),
Moderator*

I would like to thank Ms. Motlote for calling our attention to the diversity of situations in which partnerships between Parliamentarians and UNESCO will develop. I would now like to turn the floor over to Mr. Filinto Duran, representative from Venezuela.

Filinto Duran

Member of Parliament (Venezuela)

Dear Parliamentarian colleagues and Secretaries-General of the National Commissions for UNESCO, before I address the partnership that is currently being implemented progressively between the Latin American Parliament Commission for Education, Culture, Science, and Technology and UNESCO, I would like to begin by placing the Venezuelan situation in the general South American context, meaning Latin America and the Caribbean.

South America is at risk for becoming the poorest area in the world and the region most deeply affected by inequality. The process of social marginalisation and exclusion has seen marked acceleration on the continent. However, we feel that human existence within our community must be based on social justice, peace, democracy, and freedom. A development policy that is truly beneficial to the populations of the countries that make up the Latin-American Parliament requires that in addition to issues of commercial exchange, fighting the drug cartels, seeking and consolidating peace, and fighting poverty, a short, medium, and long-term policy must be implemented in order to achieve greater equity in human development. Such a policy includes a number of actions that respect the cultural diversity of the various countries and consolidate their respective educational and school systems while harmonising technological and scientific systems.

Based on this proposal, the Latin American Parliament's Commission on Education, Culture, Science, and Technology, together with the UNESCO Regional Bureau for Education for Latin America and the Caribbean, has implemented the Education Plan for the Integration and Development of Latin America. This plan includes a proposal for the modification and adjustment of the content and processes currently used by the educational systems of Latin American countries. The goal is to enable these systems to transmit values and behavioural codes likely to make Latin Americans conscious, positive, dynamic, and constructive individuals in the process of development and integration of the continent in general and of each country in particular.

This plan, which was drawn up in close collaboration with UNESCO, bears the same philosophical dimension as the regional education project that was initiated at the seventh meeting of the Inter-Governmental Committee. It is also part of the tradition of the Principal Education Project developed by UNESCO during the meeting held in Cochabamba, Bolivia, from March 5-7, 2001. It also follows the guidelines set in the 1990 "Education for All" Declaration and the World "Education for All" Forum in 2000, as well as other international forums dealing with the same subject.

On November 5 and 6, 2002, the Latin American Parliament and the UNESCO Regional Bureau for Latin America and the Caribbean held the first International Parliamentary Conference on Education in Sao Paulo, Brazil. This conference brought the 22 presidents of the education commissions of the member Parliaments of the Latin American Parliament together for two days with the goal of analysing the most effective strategy to ensure that the Parliaments support developments in education on the Latin American continent in the best way possible.

The aim of this first Inter-Parliamentary Conference was to contribute in an effective, efficient manner to the development and integration objectives of Latin American and Caribbean countries through the constant improvement of their educational systems by attempting to guarantee each individual quality, lifelong education. In parallel, the Parliamentarians who participated in this conference made a commitment to do whatever was necessary to gain a better understanding of the main problems and challenges faced by Latin American educational systems and to identify the strategies that could enable them to overcome such challenges.

Specific commitments made to enable the application of these strategies were outlined in the Sao Paulo Declaration, a document that was created at the end of the event. Among these fundamental commitments is the guarantee of compliance with the constitution of each country in terms of mandatory educational requirements such as the number of years of schooling or the age at which children enter school. The Sao Paulo Declaration also mentions the commitment made by the conference participants to invest at least 6% of the country's GDP in the educational sector. The medium-term goal of these investments is to progressively increase the resources allocated to each country according to need while respecting the principle of equity. The process was launched and a global movement toward legislative harmonisation is currently taking place in Latin America and the Caribbean in order to initiate a new strategy of cooperation in the region.

With a view to making the conference a regular event, the decision was made to hold a second conference in 2004 and ongoing exchanges will take place throughout the year using modern communication technologies. During the Latin American Parliament's Commission for Education, Culture, Science, and Technology meeting, which is attended by the UNESCO Regional Bureau for Latin America in its capacity as permanent attendee in compliance with the conditions of the agreement signed between UNESCO and the Latin American Parliament, we suggested the development of seven programmes and we are currently overseeing the implementation of these programmes.

The first of the programmes, the Latin American Parliament UNESCO Plan, is in fact a duplicate version published by the Venezuelan group of the Latin American Parliament. The second programme is the promotion of a common Latin American book market and is part of a project to democratise access to printed materials regardless of economic variables.

Along the same lines, we are currently working on a project that will enable us to facilitate our countries' relations with national intellectual figures living beyond our borders. We are basing this project on previous experiences in this area. We hope to promote actions such as those implemented as part of the Venezuelan Permanent

Delegation to UNESCO TALVEN programme. We are also looking at the Red Caldas programme in Columbia as well as a similar programme implemented by Buenos Aires University.

Our next proposal consists of promoting and developing a common Latin American high school diploma exam. The Mexican congress has published a cultural feasibility study. One of our other projects, which will take place in June 2004 in Barcelona, is a Universal Forum on Cultures sponsored by UNESCO and the Latin American Parliament's Commission for Education, Culture, Science, and Technology. In addition, an Inter-Parliamentary Conference on Education will be held in 2004 in Sao Paulo, Brazil.

At the 32nd UNESCO Conference, Venezuela, with the support of Brazil and other countries, recommended debt forgiveness in exchange for education. We feel that the resources usually allocated to education in our countries are not sufficient to face today's great challenges. This suggestion was also made by a few Parliamentarians and was approved by the Latin American Parliament's Commission for Education, Culture, Science, and Technology at its first meeting of 2002. In fact, the idea is nothing less than changing debt into profit for all of our people.

In terms of the focal point network, implementation has been planned in each country via the Latin American Parliament with the Education Commission serving as a support and monitoring structure. The Latin American Parliament will handle the coordination of focal points from Sao Paulo for all Portuguese-language information and from Caracas for Spanish, as the technical infrastructure is already in place in these two cities. The information disseminated within this network of focal points will need to include first and foremost the education-related articles of each Latin American country's constitution. Regional research will provide an overview of the situation at various points in the network. Documents such as the UNESCO report entitled Santo-Domingo Regional Framework for Action for Education for All or education financing studies will all be gathered within the network.

Yvon Charbonneau

*Member of Parliament (Canada),
Moderator*

Now we will hear from Ms. Lalita Lerksamran, member of the House of Representatives of Thailand.

Lalita Lerksamran

*Member of Parliament (Canada),
Moderator*

We appreciate that UNESCO has started to establish a link between UNESCO and legislative bodies through the IPU. This link will be a crucial mechanism in achieving the UNESCO's goals.

It is the first time that the 144 parliaments of the IPU and UNESCO committees

have met to enhance the network of cooperation. Parliamentarians can act as bridges, linking governments, communities and academic, regional and international entities. UNESCO represents the concerns of administrative branches, whereas the IPU represents the concerns of legislative branches. The combination will produce fruitful results.

I would like to elaborate on the necessity of this link. At the current time, technological advancement is leaving morality and ethics behind. Without these elements, technology will come to be perversely used, leading to conflicts and violence. This is how technological advancement led to the production of chemical, biological and nuclear weapons of mass destruction. There is a saying, "Experience is the mother of wisdom." We are currently experiencing unstable situations that result from technological advancement without the guiding hands of morality and ethics. Violence starts at home and then progresses into schools, workplaces, communities, countries and finally leads to global problems. Morality therefore needs to be an integral part of the upbringing of young people and should be built into the education system, currently unable to address these problems.

Improving education is the solution. Decision-making processes come from one's background and education. UNESCO is fully aware of this. It has been quite successful in shaping public interest through the introduction and support of a particular theme each year. For example, there was the Year of the Woman and the Year of the Elderly. In 1990, UNESCO hosted a World Conference on Education in Thailand. It was a major contribution to raising public awareness about the fact that everyone deserves the opportunity to be educated.

With regards to morality, it is essential that the IPU and UNESCO collaborate more. I would like to propose the Year of Morality. In addition to holding international conferences to create measures to avoid conflicts, we should reform education by emphasizing the role of morality. This would not be possible without cooperation between the IPU and UNESCO. Parliamentarians need to play a major role by working towards the implementation of solutions in accordance with UNESCO resolutions. We can support UNESCO resolutions by putting laws into place in our countries. Those laws will help support UNESCO more efficiently and effectively.

I suggest that we establish a joint committee with representatives from UNESCO and the IPU to consider and take action on related issues. The IPU representatives should include its President, its Secretary General and representatives from regional groups. Moreover, this joint committee should meet at least once a year, prior to the IPU and UNESCO assemblies. This would allow us to include adopted resolutions in the IPU-UNESCO agenda and members could work to support the resolutions in their own countries.

At the national level, I would suggest that UNESCO communicate directly with the legislative standing committees where education, science, culture, children, elderly persons, women and other areas are concerned.

At the same time, parliamentarians also need to be able to access information from UNESCO and receive the support of UNESCO. We need to join together today to help solve world conflicts. We are working towards a better future, not just a better present. We need to look for better solutions for coming generations. I admire and

support this initiative. This network is indispensable and long overdue. This joint effort moves us towards world peace and sustainable development for mankind. If our cooperation is effectively implemented, I, on behalf of IPU members, will consider this meeting to have been a success. Thank you.

Yvon Charbonneau

*Member of Parliament (Canada),
Moderator*

The last speech will be made by Ms. Preciosa SOLIVEN, who is Secretary General of the National Commission for UNESCO in the Philippines. We will then move on to the discussion phase and I invite anyone who would like to comment to make themselves known and to introduce themselves before commenting.

Preciosa Soliven

*Secretary-General, National Commission
for UNESCO (Philippines)*

I am very honoured to address you.

I call you the “keepers of the flame” for being outstanding in Parliament, in education and in other non-political fields. This flame is within the heart of the child. Childhood, as defined by the Convention of the Treaty for Children, is the period in human life from birth to adolescence. Quality Basic Education is UNESCO’s goal to access equal opportunity to every child around the globe, regardless of race, religion and social status.

In 1986-87, I was a member of the Executive Board of UNESCO. Under four Philippine presidents – Aquino, Ramos, Estrada, and Arroyo, I have been continuously appointed Commissioner and recently Secretary-General of the Philippine UNESCO National Commission. Between 1966 to the present – 37 years altogether, I have established the largest Montessori school operation in the world. The Operation Brotherhood Montessori schools also provide affordable quality education in eight slum areas in Metro Manila. We celebrate this year, the 20th anniversary of PAGESARILI preschools for poor children. For less than US\$10 a month, over a thousand poor children are the benefactors. In our regular schools, children pay US\$100 a month.

Thus, as an expert in Montessori teacher training and childhood education, I have been asked by Congress to give advice on transforming Philippine education. I tell them that, even as a small country, we have the capability to make the best education accessible and affordable. They usually respond that transformation of the education system would be too expensive. I tell them that if the poor have been able to help themselves because we have taught them how to do so, why can’t Congress help them help themselves? The government does not need to give money to their citizens. There is power within people, especially within children. Many of my students in the disadvantaged areas are honour students. I am proud of them, and hope

that this “help me to help myself” (pagsasarili) system can spread beyond our shores.

Finally, I hope that a partnership between parliaments and UNESCO, especially in Southeast Asia, might result in another conference. We have already formulated declarations for South America, Africa, Europe and North America, but we have not yet done anything for the Southern Pacific and Asian region.

Let us work together with our legislators and search for peace, prosperity and happiness

II. Debate

Yvon Charbonneau

*Member of Parliament (Canada),
Moderator*

I would now like to invite you to share your experiences and suggestions. You may also ask the UNESCO and IPU representatives questions. More than 20 people have asked to speak, so I would ask that you keep your comments brief. I now turn the floor over to Dr. SINGHVI, member of the UNESCO Executive Board, who represents India.

L. M. Singhvi

*Member of Parliament and of UNESCO's
Executive Board (India)*

I have had the good fortune of being a life member of the IPU for the last 42 years. I am associated with the National Commission for UNESCO in India and am a member of UNESCO's Executive Board. This is an outstanding initiative and we have heard outstanding presentations. There is an implicit synergy in the global ethical outlook of UNESCO and the representative characteristic of parliament, the voice of the people. UNESCO represents the agenda of civilization for the 21st century.

It is important for us to take note of the four declarations, which are milestones of commitment. However, it is equally important that we remember that there is no forum of Asian parliamentarians, despite the fact that half of the human population lives in Asia. Let us also remember that over the past two years, we were not able to create a UNESCO-IPU coordinating council to translate this synergy into action.

We need to build bridges to build capacity and introduce the element of ethical accountability for science, education and culture. I agree with the distinguished representative from Thailand. Such a mechanism needs to be created. This is the agenda of freedom for all developed and developing countries.

I come from India. Some of these countries are referred to as third-world countries. For us, however, it is the First World, and the world needs to realize that our first world is as important as the official first world. Our priorities must be addressed by the IMF or World Bank in providing resources for education, science and culture.

Our parliaments need to dialogue on these issues. This is how the Millennium Goals for all nations will be fulfilled.

Rafael Correa Flores

*Member of Parliament, Secretary-General
of Parlamento Latinoamericano*

We would like to express our satisfaction with this joint Inter-Parliamentary Union-UNESCO initiative, which we feel will be very helpful in Latin America. We are convinced that our Parliament, which is made up of 22 Latin-American countries from Mexico to Argentina, will be able to provide help and support for the initiative to create a network of focal points. We feel that Latin America is in dire need of this type of network in order to improve contact between national Parliaments and UNESCO. In this respect, and as it was stated previously, we suggest Sao Paulo and Caracas as the hubs for the entire Parliament network for the Castilian and Portuguese languages. On behalf of the 22 countries that make up the Latin American Parliament, we would like to congratulate the organisers of this event and we are prepared to provide our full support as this welcome initiative develops. Thank you very much, Mr. President.

Josep Varela i Serra

*Member of Parliament (Spain) and of the
Parliamentary Assembly of the Council of Europe*

I am a Spanish Parliamentarian and member of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe, and it is in this capacity that I was invited to this wonderful meeting. First of all, I would like to congratulate UNESCO and the Inter-Parliamentary Union for sparking this necessary dialogue between Parliamentarians and UNESCO.

Next, I would like to ask Senator Dauge, whose experience is of great interest, a question. I would like to have more details on the Convention he mentioned. Does he know if other, similar conventions exist in other countries? Can he tell us about the financial resources available to the signatories of this Convention and can he specify whether it is limited in terms of a time period? In fact, I would like to know his general evaluation of the Convention, which, to my mind, is of great interest.

I would also like to make two suggestions. The presence of a Parliamentarian on each National Commission was mentioned today as something desirable. I would suggest that this proposal be taken up again in very explicit terms at the general conclusion to this conference and that we recommend as strongly as possible that at least one Parliamentarian be part of each National Commission team.

My second suggestion concerning this excellent focal point network project that you would like to develop would be not to forget the Council of Europe. The Parliamentary Assembly of the Council of Europe has enjoyed relations with UNESCO for long time ago. We are very satisfied with these relations and but we would like to strengthen them. We feel, for example, that when UNESCO works in Eastern Europe on behalf of the Council of Europe or in close collaboration with the Council, it gives

weight to concrete assistance programmes. As a consequence, we do not want to see the contribution that the Parliamentary Assembly of the Council of Europe could make to the network of focal points forgotten. Thank you very much.

Yves Dauge

Senator (France)

The France-UNESCO Convention was above all implemented on the basis of concrete actions. From this standpoint, we completely agree with the idea of a stronger partnership between UNESCO and the Parliaments, either for actions that fall directly under the legislative domain of the countries, or so that UNESCO can utilise networks of specialised players likely to turn towards the Parliaments, local communities, or ministries. As far as we are concerned, we have approached the ministries with our request for the necessary resources, both financial and in terms of expertise. The involvement of the ministries is also a way to legitimise this type of approach and make it more systematic.

The Convention was signed with a view to formalising our actions and pooling some of our resources. We have also included another important player, the French Development Agency, which has the authority to take concrete action related to development issues. A specific agreement was signed between UNESCO and the French Development Agency as part of the France-UNESCO Convention so that the French Development Agency would take into account the cultural heritage values that UNESCO defends when making concrete investments. Likewise, the French Deposit and Consignment Office, another major financial institution, has also signed an agreement with UNESCO. The objective of these agreements was to determine the exact role of each player in order to implement concrete programmes. Several other countries have taken similar approaches, which should lead to the significant expansion of UNESCO programmes.

Marie Clemencia Lopez-Jimenez

*Secretary-General, National Commission
for UNESCO (Venezuela)*

I would like to add to what our Parlatino representative said earlier. Representative DURAN described the cooperation with the UNESCO Regional Education Bureau as it has been implemented in the Latin American region.

I would like to highlight the key role of the Canadian government, and more specifically, of the Canadian National Commission, which provided support and was extremely generous in allowing us to hold the Ottawa conference. At the event, the document upon which the meeting we are all attending today is based was drawn up. This document was also a central contribution to the reorganisation of our ideas and our relations with the Parliamentary sectors in our countries.

The day after the Ottawa meeting, the Venezuelan National Commission for Cooperation with UNESCO held a meeting attended by the various Parliamentarians

who are here today: Parlatino, the Andean Parliament, the Native Peoples' Parliament, the Amazonian Parliament, and the National Assembly. All of these Parliaments have already been involved in one UNESCO programme or another, whether related to cultural heritage, citizen participation, the fight for tolerance and peace, the fight against racial discrimination and xenophobia, and above all, as Representative DURAN mentioned, in the area of education. The Ottawa document, which was translated into Spanish and presented by the Venezuelan National Commission to all participants, was received with great enthusiasm. The subject was new to almost all of the participants, who were themselves new to their duties, and a very positive atmosphere of cooperation lasted throughout the meeting. After the meeting, the representative of our National Assembly was given the tasks of calling a meeting of all parliamentary groups and implementing the decisions made in Ottawa.

With great interest on the part of the Andean Parliament, a draft was written with a view to creating a League of Friends of UNESCO, which would create the conditions necessary for strengthening relations between Parliamentarians and obtaining better cooperation and communication between UNESCO and these Parliamentarians, again through the National Commission for Cooperation. As you can see, we have already taken concrete steps toward the goals mentioned today at this forum. I would like to thank you for the opportunity to speak and I will conclude by mentioning the presence of four Venezuelan representatives at this forum, a sign that more than speaks for the enthusiasm for future cooperation with our country. Thank you very much.

Amin Mubarak

Member of Parliament (Egypt)

I believe there is still a great need for parliamentary watch by all organisations and countries. The UN has a relationship to parliaments. UNESCO needs to build relationships with parliaments, as does the World Bank, and so on.

We should let more parliamentarians contribute. However the UN, UNESCO, the IMF and other organisations should not always work with the same parliamentarians. We should divide the work.

Jaroslava Moserova

*Senator and President, National Commission
for UNESCO (Czech Republic)*

Dear friends, greetings from the Czech Republic and our Parliament. I am a Senator and President of the Czech Commission for UNESCO. I would like to thank UNESCO and the IPU for building this very necessary bridge, especially in light of the fact that UNESCO is working on standard-setting instruments. I welcome the idea that these instruments be put at the disposal of parliaments before the ratification process begins.

In my country, we have no special difficulties, other than the fact that our members of parliament are not as aware of problems facing other parliaments in dis-

tant parts of the world. I hope this kind of gathering will help eliminate this difficulty. I would very much welcome a means of meeting the people attached to UNESCO and IPU in a less formal way, so we could talk freely. In any case, let us count our blessings.

Gabriel Bokoumaka

Member of Parliament (Congo)

I am a representative at the Congo National Assembly; I am in charge of a group of ten representatives, the National Group of Friends of UNESCO, which was set up by our National Assembly on February 15, 2003. The group was set up mainly as a vehicle for communication between the ideals that UNESCO defends and our national will. The group's mission is to establish a programme of cooperation between UNESCO and the National Assembly. For the time being, we have suggested a project proposal that focuses mainly on informing Parliamentarians of the objectives and areas in which UNESCO works.

Relations between UNESCO and the national Parliaments are part of a democratisation movement encouraged by the United Nations and implementing this network is a step toward meeting U.N. Millennium Development Objectives. These relations must now be implemented from a practical standpoint and we completely agree with the idea of creating a network of Parliamentary friends of UNESCO around the world. In fact, UNESCO's ideals are very similar to the development objectives set by the national Parliaments.

However, we must now correctly determine the programmes upon which the concerted action of UNESCO and the Parliamentarians might be based. In Africa, there has not yet been any true cooperation between all of the friends of UNESCO. In 2004, the Congo hopes to host a cooperation meeting for groups of Parliamentarians from different countries and UNESCO in order to make programme decisions.

In conclusion, I would like to remind you of the importance of the decisions made in Ottawa, which can be found in the report known as the "Ottawa Declaration." In fact, this declaration encourages the Director-General of UNESCO to intensify exchanges with Parliamentarians, to specify the nature and context of these relations, and to explain how relations with UNESCO and the National Commissions will benefit Parliamentarians.

Manuel Teodoro Quarta

*Secretary-General of the National Commission
for UNESCO (Angola)*

First of all, I would like to express my satisfaction at seeing the partnership between UNESCO and the Parliaments strengthened. This initiative confirms a number of actions that have already been concretely implemented in Angola. In fact, Parliamentarians have already participated in a number of National Commission actions, including literacy pro-

grammes and International Teachers' Day, for example. Likewise, during "Education for All" week, we met the Parliamentary Commission for Education, Culture, and Science and had the opportunity to tell them about our programmes.

The creation of a network uniting UNESCO and Parliamentarians all around the world will give structure to the partnership between UNESCO and the Parliament in Angola and make it official. Our National Assembly has shown real interest in this initiative; one of our representatives, Mr. MAIMONA, is even here today. The partnership will be beneficial to all the players concerned and will enable them to implement far-reaching programmes.

Edmundo Reyes

Member of Parliament (Philippines)

I am a member of the Philippines' Parliament, where I chair the Education and Culture Committee. I also a member of the National Commission for UNESCO. I envision a strong and proactive UNESCO-IPU relationship. It can begin with World Heritage sites. A site should be listed or removed from the list if it fails to comply with a UNESCO blueprint for conservation.

We need to remember what the French Senator said: to conserve an existing heritage site effectively, a holistic approach must be used. Rules and regulations must be put in place; new bodies must be created to oversee the conservation of a site; money must be allocated annually; and most importantly, different government and private sector agencies must work together. We have to cooperate, as no single government agency can be completely responsible for any one site. From what the French senator said, and from our own experience in the Philippines, we know that several ministries and departments may be involved.

This cooperative effort could also become a showcase of interagency cooperation so sorely lacking in governments of developing countries. Small government budgets could be maximized by this type of cooperation. If organisations such as the Financial Action Task Force can effectively impose on all its member nations strict compliance with anti-money-laundering laws to combat terrorism, I think the UNESCO-IPU link can do the same thing for World Heritage sites, and later on, to science, education and communications targets selected by our member nations.

Guilherme d'Oliveira Martins

Member of Parliament (Portugal)

I am a Parliamentarian and member of the National Commission for UNESCO. I would like to emphasize the fact that Portugal gives its full support to the creation of this network uniting UNESCO and Parliamentarians. In fact, setting up this network is a fundamental part of working together in a concrete manner.

I suggest that we organize, in parallel to the General Conferences, meetings between UNESCO and Parliamentarians. These meetings would enable us to give updates and feedback on programmes that have been implemented.

I also feel that quality education for all is one key objective that the partnership must develop. In fact, as former education minister, I feel that education is a fundamental issue in terms of peace and development. Furthermore, I coordinate the technical group of the Council of Europe, which is preparing the next Framework Convention for cultural heritage. On this issue, as well as in the areas of science and communication, close cooperation between the Council of Europe and UNESCO is necessary. In short, we feel that creating a network to bring UNESCO and Parliamentarians together is an initiative that is heading in the right direction.

S. M. Zafar

Member of Parliament (Pakistan)

I am a Senator from Pakistan, representing our Inter-Parliamentary group, both the National Assembly and the Senate. I take this opportunity to congratulate the Director-General of UNESCO, the President of the IPU and other speakers for speaking so effectively about dialogue replacing conflict through parliamentary effort. I noticed that the partnership with parliamentarians occurs at the international, regional and national levels. Pakistan welcomes the involvement of parliamentarians as stakeholders in UNESCO's work. Pakistan would like to join with UNESCO in establishing activity at the regional level in South Asia, which is presently missing. On behalf of my country, I would like to offer to host a meeting on this subject.

I would also like to recognize the excellent parliamentary guide. It states what parliamentarians can do to further the UNESCO-IPU effort. We now need to add the actions parliamentarians can take to encourage the use of dialogue to solve the problems at the regional, national and international levels and promote the objectives of UNESCO and IPU.

Garba Shehu Matazu

Member of Parliament (Nigeria)

I am the Chairman of the Education Committee of the Nigerian House of Representatives and Vice President of the Forum of African Parliamentarians for Education (FAPED). I want to express our appreciation of UNESCO's contribution in the formation of this commission. I want to assure you that, with the formation of FAPED, budgetary allocations for education in many African countries have improved. Parliamentarians are working together to adequately fund education in Africa.

I also would like to thank the Director-General of UNESCO for attending the first special parliamentary session on "Education for All," hosted by the Nigerian Parliament in December 2002. FAPED will continue to work harmoniously with UNESCO to improve the quantity and quality of education in Africa.

Zofija Klemen-Krek

*Secretary-General, National Commission
for UNESCO (Slovenia)*

As Secretary-General of the Slovenian National Commission, I am happy to hear all this support from Parliamentarians. I would like to stress a major problem facing National Commissions that has not been mentioned today or in the declaration of the meeting organized this year by UNESCO and the IPU. This is the question of the status of National Commissions. In many Member States, this is an issue that results in budget and under-staffing problems. There is quite a diversity among National Commissions. Presidents of National Commissions are ministers or come from civil society. Having different approaches may create problems. We have to continue to explore this issue. The Charter of National Commissions is a special document that has been accepted by UNESCO Member States and addresses many of these questions. We can discuss these issues more in the future.

Jean-Pierre Boyer

*Secretary-General, National Commission
for UNESCO (France)*

The launch of a cooperative network uniting Parliamentarians with UNESCO and the National Commissions is certainly good news to us, and I would like to thank the organisers of this meeting for this initiative.

In France, according to our statutes, the National Commission includes four Parliamentary representatives, with two from the Senate and two from the National Assembly. Therefore, we already have some experience working with Parliamentarians. However, it seems to me that creating this network of focal points will revitalise relations between the National Commissions and Parliamentarians. As the various speakers have pointed out, this cooperation takes many forms. For example, it may relate to various legislative issues, an area where the normative function of UNESCO is very important in relations with Parliamentarians.

I would also like to go back to what Senator Yves Dauge said. He emphasized the practical, concrete dimension of this partnership. In fact, I feel that we can really make a difference in the field insofar as the Parliamentarians involved are also locally elected officials. By using this network, we can help strengthen decentralised cooperation between our countries, in particular between north and south.

The existing network of National Commissions can only help to develop this type of cooperation; it would be helpful if the focal point network used the existing network for support, and vice-versa.

Arief Rachman*Executive Chairman, National Commission
for UNESCO (Indonesia)*

I would like to express my appreciation for this initiative and share with other delegates. Indonesia has undergone major education reform, thanks to UNESCO's technical assistance in elaborating the new educational law. We believe that the synergy of parliamentarians, government colleagues and UNESCO representatives result in laws and priorities for nation building and collaboration between departments.

On my left is Mr. Tofiki, Chairman of the Commission on Culture, Tourism, Education and Religious Affairs. We would like to suggest a focus not only on the production of policy but also on addressing problems. Modalities should include basic requirements while remaining flexible. We would like UNESCO to become one of the sources for parliaments to create policies for nation-building on intellectual, emotional, social and spiritual levels. This is why we support the proposal of the distinguished speaker from Thailand to underline the importance of morality as a safeguard on the journey of globalisation. God bless UNESCO. Thank you very much.

Miguel Barnet*Member of Parliament and of the
UNESCO Executive Board (Cuba)*

As member of the Cuban Parliament and the UNESCO Executive Board, I am very pleased that this meeting, which will provide a great many benefits to our Organisation, was able to take place. To my mind, the idea that each National Commission includes at least one Parliamentarian is fundamental in order to create synergy from this common will. It is only through common agreements that we will be able to legally and effectively implement UNESCO programmes and make them concrete. I hope that this is a sign of solidarity in a world that aims to globalise the "un-globalisable," that is to say culture, human beings, and their identities. The Cuban Parliament is prepared to engage in this dialogue. Our objectives are the same as those set by UNESCO, and my seven years of service to this honourable institution have given me plenty of opportunities to see so for myself.

Lucas Mbenga Oba Abeme*Secretary-General, National Commission
for UNESCO (Guinea Equatorial)*

Today I would like to say that we are fully in favour of the UNESCO initiative concerning better integration into the National Commission and Inter-Parliamentary Network. As a consequence, and to ensure that this powerful initiative gets positive results, we suggest that UNESCO not only inform the National Commission, but also the presidents of the various member countries and the governments of each nation. I will conclude by adding that we are favourable to the suggestion to include a member of Parliament in the National Commission.

Foued Gargouri

Member of Parliament (Tunisia)

I am President of the Commission on Education, Culture, Information, and Youth of the House of Representatives of the Republic of Tunisia. I also have the honour of representing the House of Representatives to the Tunisian National Commission for UNESCO. First of all, I would like to pay homage to UNESCO for the continuing efforts it makes towards promoting education, culture, and science around the world. I would also like to salute the work carried out jointly by UNESCO and the IPU in enabling representatives from various countries to play their role in education, culture, science, and communication to the fullest extent possible.

I had the opportunity to participate in the Dar Es-Salaam conference, where the Forum of African Parliamentarians for Education (FAPED) was born. I also participated in the UNESCO regional bureau meeting in Rabat, Morocco, where I became aware of the benefits of cooperation between UNESCO and Parliamentarians. We also give our strong support to this promising project that aims to strengthen the partnership between UNESCO and the Parliamentarians and give the partnership clearly-identified content.

I suggest that UNESCO organise meetings similar to this General Conference at the regional level, in order to better define regional issues so that we can meet the specific needs of each region.

Tomás Vazquez Vigil

Member of Parliament (Republic of Mexico)

I am a Senator and president of the Education Commission of the Senate of the Republic of Mexico. I also have the pleasure of attending this meeting alongside three of my colleagues from the Education Commission of the Mexican Senate. We all responded with great interest to the opportunity to attend this meeting to launch a network of cooperation through the creation of contact points between the Parliamentary Union and UNESCO. We are both witnesses to and participants in this project. In our country, we have implemented concrete actions that have allowed us to experiment and define the necessary objective and subjective conditions to carry out specific actions. Due to a legislative initiative, Mexico has a public, secular, and free education system. We have just approved mandatory preschool starting at age three as well as an obligation on the part of the state to invest 8% of the GDP in the area of education. This is an act of unity and solidarity on the part of the legislators in our Senate and obviously, we are prepared, as we always have been, to support the project that has brought us together today with the greatest determination. Thank you very much.

Huynh Tinh An

Member of Parliament (Vietnam)

I speak on behalf of Madame Huynh Tinh An, Member of Parliament and head of our national IPU group. We wish to express our support for the recent UNESCO-IPU cooper-

ation network. These two organisations share similar values, interests, activities and a common goal of creating countries, and a world, of peace. At this meeting we must look at ways of strengthening this link. As we look at possible future modalities for the network, we must consider certain necessities:

- ▶ Elaboration, refinement and promulgation of the mandate, the rational and legal basis for the network
- ▶ Elaboration of common priorities for cooperation between parliament and the National Commission in each member state
- ▶ Elaboration of a clear set of objectives with defined deadlines
- ▶ Elaboration of reporting mechanism
- ▶ Implementation of a mutually agreed-upon administrative unit

We will provide the full text of our concerns to Mr. Chairman. In conclusion, I would like to say that my delegation is committed to maintaining a constructive dialogue. We hope that you will find our suggestions beneficial to the process. For immediate concrete actions, we plan to set up an information meeting for our National Commission and National Assembly by the end of this month. Thank you.

Tullia Carettoni Romagnoli

President, National Commission for UNESCO (Italy)

I am President of the Commission; I also speak on behalf of my Secretary-General and of the Italian Members of Parliament, whom I wish to thank for the programmes that they have already implemented in partnership with UNESCO. In fact, the Italian Parliament has always helped the Commission in its collaboration with UNESCO. Now these relations will be formalised and structured, which will enable us to carry out even more effective actions.

Italy feels that this network is essential and that IPU will be one of its key elements. In Italy we already have a focal point, whose President is here today, and we have already drawn up a calendar of our initiatives. In particular, the Italian Members of Parliament would be interested in working on cultural heritage issues concerning the Mediterranean area.

The Italians are fully aware of the importance of programmes led by UNESCO; they are aware not only of cultural heritage issues, but also of human rights issues. For many years Italy has enjoyed excellent relations with UNESCO. From 1988 to 1994 there was a group of 'friends of UNESCO' in the Italian Parliament, who participated in two conferences. The Parliament took this experience into account and took advantage of it when drawing up the budget regarding the Italian contribution to UNESCO. However, this group of MPs encountered a number of difficulties, including those with colleagues in other countries. From now on the presence of IPU will help us to avoid such difficulties; we are on the right track.

Mr Dauge has told you about the French Commission's approach. The Italian Commission is working in much the same way, that is, in collaboration with local organisations, universities, and several private organisations. In fact, we feel that it is wise to take such an approach, and I wish to encourage the Commissions and Parliaments to implement the same kind of approach.

Conclusion

Anders Johnsson

*Secretary General of the
Inter-Parliamentary Union*

It has been very interesting to listen to the interventions from the floor and hear the overwhelming support for this relationship. The support is natural, since those present are constituents of the cooperative arrangement.

We hope that those from Parlantino and the Council of Europe parliamentary Assembly will play an active role in our network. The IPU and UNESCO encourage international organisations to work with existing institutions. You should approach parliamentary institutions at the regional and sub-regional level, as their activities often coincide with UNESCO's agenda.

Some of you have suggested ways to improve existing structures. The IPU tends to argue for action and works less at establishing structure. Not so long ago, there were about 15 parliamentary associations and assemblies around the world. Now there are over one hundred of them and the numbers continue to grow.

The only shortcoming is expenditure. We need to work to optimise existing resources. I have made a list of the modalities you have suggested and will take them home so we can discuss them, but what we need to achieve is a relationship at the national level, between Parliaments and National Commissions. Then, we can build up and share that experience with each other.

Those of you who asked for future meetings of this nature are right in doing so. However, we still need to talk about specific issues, like the protection of national heritage. We could share examples and make this a priority for the next few years.

To the last speaker, I would like to say that the list before you is indeed incomplete. If your parliament or name does not appear on it, it does not mean you are not a member of the IPU. Lastly, the network is open to all parliaments, even those that are not currently IPU members. Thank you.

Ahmed Sayyad

*Assistant Director-General of UNESCO
for External Relations and Cooperation*

First of all, I would like to thank the president for chairing this meeting. I would also like to thank all Conference participants for their positive reactions and their support of the UNESCO initiative. It seems that some countries have already set up focal points. In addi-

tion, some National Commissions already include Parliamentarians, and I encourage all National Commissions to do the same.

UNESCO has made considerable commitments to work in a wide variety of areas including education, culture, communication, sciences in general, and social sciences. Given the large scope of our missions, we cannot achieve our objectives alone, but I am convinced that the commitment to partnership made today will enable us to move forward. Our objectives are noble and if we work hand in hand with Parliamentarians, representatives of civil society, NGOs, and governments, we are sure to reach our goals.

Contacts

UNESCO

Section for UNESCO Clubs and New Partnerships

Sector for External Relations and Cooperation

7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

Tel.: +33 (0) 1 45 68 18 67 / 45 68 04 44, Fax: +33 (0) 1 45 68 58 04

E-mail : ncp.pts@unesco.org

Website: www.unesco.org

Union Interparlementaire

Chemin du Pommier 5

Case postale 330

CH – 1218 Le Grand-Saconnex/Genève

Suisse

Tel.: +(41 22) 919 41 50, Fax: + (41 22) 919 41 60

e-mail : postbox@mail.ipu.org

Website : www.ipu.org

Réunion conjointe

UNESCO

Union interparlementaire

Lancement du Réseau parlementaire de
coopération avec les Commissions nationales pour l'UNESCO

6 octobre 2003



*Section des Clubs UNESCO et des nouveaux partenariats
Secteur des relations extérieures et de la coopération (ERC)*

Réunion conjointe UNESCO/ Union interparlementaire

*Lancement du Réseau parlementaire de
coopération avec les Commissions nationales pour l'UNESCO*

6 octobre 2003



Section des Clubs UNESCO et des nouveaux partenariats
Secteur des relations extérieures et de la coopération (ERC)

Publié en 2004 par l'Organisation des Nations Unies
pour l'éducation, la science et la culture
7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP

Composé et imprimé dans les ateliers de l'UNESCO

© UNESCO 2004
Printed in France
ERC-2004/WS/05

Préface

La 32^e session de la Conférence générale de l'UNESCO a été l'occasion de réunir quelque trois cent parlementaires, membres des Commissions nationales et des délégations permanentes afin de procéder au lancement officiel du nouveau réseau institutionnel de coopération UNESCO/Union interparlementaire dont le bien-fondé et les grandes lignes sont tracés dans cette publication.

Ce réseau, qui se met en place de manière progressive à travers la désignation de points focaux parlementaires pour les relations avec les Commissions nationales pour l'UNESCO est destiné à offrir un cadre global pour le partenariat entre l'UNESCO et l'UIP au sein duquel seront concentrées les futures activités conjointement entreprises par les deux organisations.

Il s'agit de fait de conférer une dimension plus concrète à l'Accord de coopération qui lie l'UNESCO à l'UIP depuis le 27 juin 1997 et par lequel notre Organisation souligne l'adhésion de l'UIP aux principes et objectifs proclamés par son Acte constitutif ainsi que le prolongement et le soutien que son action apporte à celle de l'UNESCO. L'objectif est d'établir des liens institutionnels au niveau national en vue d'une coopération plus soutenue au niveau mondial. Les parlements nationaux seront ainsi encouragés à prendre davantage en considération les objectifs posés par la stratégie à moyen terme de l'UNESCO dans leur ordre du jour.

La réunion conjointe UNESCO/UIP, qui s'est tenue en marge de la 32^e Session de la Conférence générale le 6 octobre 2003, a marqué le lancement officiel de ce futur réseau de coopération dont le principe avait été approuvé par le Conseil directeur de l'UIP au cours de la 108^e Conférence interparlementaire tenue à Santiago du Chili en avril 2003.

La présente publication entend présenter les grandes lignes de cet événement de grande envergure et d'encourager la mise en place des mécanismes de coopération prévus. En couvrant l'ensemble des interventions qui y ont eu lieu, elle permet de donner un aperçu de l'implication des différents acteurs étatiques dans le partenariat entre l'UNESCO et le monde parlementaire et de lui donner ainsi une nouvelle impulsion. Elle est par conséquent conçue à la fois comme un ouvrage de référence marquant officiellement le démarrage d'un processus et comme un instrument pratique pour le mettre en œuvre.

Destiné aussi bien à un large public désireux de s'informer de ce nouveau mécanisme qu'à un éventail d'acteurs plus ciblés souhaitant entamer les démarches adéquates pour la réalisation de ce projet, ce document vous sera utile pour saisir les perspectives d'un partenariat actif entre parlementaires, parlements et Commissions nationales pour l'UNESCO.

Ahmed Sayyad

*Sous-Directeur général de l'UNESCO
pour les relations extérieures et la coopération*

Création d'un réseau de points focaux parlementaires UIP / UNESCO

Historique

Les parlements et leurs membres sont des partenaires essentiels pour l'accomplissement des objectifs proclamés par l'Acte constitutif de l'UNESCO : la promotion de la paix et du développement dans les domaines de l'éducation, la science, la culture et la communication. Aussi l'UNESCO a-t-elle institué en 1994 un programme spécial pour créer des liens forts entre elle et les instances parlementaires.

En juin 1997, un accord de coopération a été signé entre l'UNESCO et l'UIP dans lequel l'UNESCO souligne que l'UIP souscrit aux principes et objectifs proclamés par l'Acte constitutif de l'UNESCO et que son action apporte un prolongement et un soutien à celle de l'UNESCO, laquelle présente un intérêt direct pour son travail. Récemment, l'UNESCO a souhaité un renforcement de la communication avec les parlements, à travers l'UIP.

Le thème fédérateur de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO (2002-2007) : "Contribuer à la paix et au développement humain par l'éducation, la science, la culture et la communication" repose sur trois axes stratégiques autour desquels s'articule l'action de l'UNESCO :

- ◆ Elaborer et promouvoir des principes et des normes à caractère universel reposant sur des valeurs communes;
- ◆ Promouvoir le pluralisme en reconnaissant et en préservant la diversité tout en faisant respecter les droits de l'homme;
- ◆ Promouvoir l'autonomisation et la participation à la société du savoir naissante grâce à un accès équitable à celle-ci, au développement des capacités et au partage des connaissances.

Forte de son universalité, l'Union interparlementaire est en mesure d'aider l'UNESCO à atteindre ces objectifs, par un mécanisme institutionnel : la création d'un réseau de points focaux parlementaires UIP/UNESCO chargés des relations avec les Commissions nationales pour l'UNESCO, présentes dans 190 États membres.

Objectifs du réseau

La finalité principale de ce nouveau réseau de coopération est d'encourager les parlements à prendre en compte les objectifs de la stratégie à moyen terme de l'UNESCO dans leur ordre du jour et à en incorporer certaines composantes dans leur programme de travail normal. De son côté l'UNESCO peut apporter une expertise internationale dans certains domaines clés pour lesquels les parlementaires sont amenés à légiférer ou à ratifier des Conventions.

À terme, le réseau sera constitué de points focaux parlementaires pour l'UNESCO dans chacun des 144 parlements membres de l'UIP. Les points focaux joueront essen-

tiellement un rôle de relais d'information et d'orientation entre les parlements, les bureaux hors Siège de l'UNESCO, les Commissions nationales pour l'UNESCO et l'UIP sur les initiatives parlementaires nationales et internationales se rapportant aux activités et programmes de l'UNESCO ainsi que sur les incidences nationales de la mise en œuvre de la Stratégie à moyen terme de l'UNESCO. Ils se chargeront notamment de :

- ▶ favoriser un dialogue plus structuré entre parlementaires et UNESCO;
- ▶ relayer l'information entre les acteurs concernés au niveau parlementaire et les Commissions nationales pour l'UNESCO sur l'évolution législative en matière d'éducation, de science, de culture et de communication;
- ▶ informer l'UIP sur le suivi de ses résolutions et initiatives visant le champ de compétence de l'UNESCO et, en retour, d'informer les parlements sur les activités conduites par l'UIP dans les domaines qui intéressent l'UNESCO, ou menées en partenariat avec elle.

Les points focaux parlementaires seront encouragés à interagir systématiquement avec les Commissions nationales pour l'UNESCO afin d'établir au niveau local, une synergie entre les parlements et les programmes de l'UNESCO.

Mécanisme de coordination du réseau

L'UNESCO et l'UIP désigneront chacun un responsable parmi leur personnel pour assurer la liaison entre les points focaux dans les parlements membres de l'UIP. Ces personnes seront chargées de gérer le réseau dans le cadre de leurs Organisations respectives et le cas échéant, de recueillir des données sur les activités entreprises dans les États membres.

Les activités du réseau seront analysées conjointement par l'UIP et l'UNESCO sur une base annuelle.

L'UIP établira une liste des contacts de ses points focaux. Cette liste qui sera largement diffusée, sera également disponible sur les sites Web de l'UIP et de l'UNESCO. Les contacts entre les responsables des réseaux, les parlements et Commissions nationales sur les questions touchant l'UNESCO seront ainsi facilités.

Programme de la réunion

14h30-15h

- ▶ Ouverture
Koïchiro Matsuura, Directeur général de l'UNESCO
Sergio Paez Verdugo, Président de l'Union interparlementaire

15h-16h

- ▶ Présentation des priorités de l'UNESCO
Hans d'Orville, Directeur de la planification stratégique de l'UNESCO
- ▶ Partenariat entre l'UNESCO et les parlementaires et raison d'être du futur réseau institutionnel de coopération UNESCO/UIP
Anders Johnsson, Secrétaire général de l'Union interparlementaire
Ahmed Sayyad, Sous-Directeur général de l'UNESCO
pour les relations extérieures et la coopération

16h-17h30

- ▶ Discussion autour des futures modalités de coopération avec les parlementaires dans le cadre du réseau au niveau national

Table ronde

Yvon Charbonneau, Parlementaire (Canada), modérateur
Yves Dauge, Parlementaire (France)
Filinto Duran, Parlementaire (Venezuela)
Lalita Lerksamran, Parlementaire (Thaïlande)
Kgomotse Motlotle, Secrétaire générale de Commission nationale (Botswana)
Preciosa Soliven, Secrétaire générale de Commission nationale (Philippines)

Débat

Ouverture

Koïchiro Matsuura

Directeur général de l'UNESCO

Monsieur le Président de l'Union interparlementaire, Mesdames et Messieurs les parlementaires, Mesdames et Messieurs les Présidents des Commissions nationales, Mesdames et Messieurs les Secrétaires Généraux, Excellence, Mesdames et Messieurs, c'est pour moi un honneur et un plaisir de vous accueillir aujourd'hui à la Maison de l'UNESCO à l'occasion de cette trente-deuxième session de la Conférence générale.

Les Objectifs du Millénaire adoptés par l'ONU comportent la mise en place d'un partenariat mondial pour le développement. Dans ce contexte, il est évident que l'UNESCO et les parlementaires des différents pays ont vocation à travailler ensemble : les parlementaires, de par leur rôle, ont la possibilité de donner une traduction concrète aux programmes et aux objectifs de l'UNESCO.

Dès 1997, un accord de coopération a été signé entre l'UNESCO et l'Union interparlementaire. Depuis lors, nous n'avons cessé de renforcer nos échanges avec les Parlements du monde entier. Aujourd'hui, nous éprouvons le besoin de créer un lien institutionnel permanent entre l'UNESCO et les parlementaires, qui prendra la forme d'un réseau de points focaux au sein de chaque Parlement. Ils auront pour rôle de nouer une relation étroite, au niveau national, entre les Commissions nationales pour l'UNESCO, les parlementaires et l'Union interparlementaire.

Nous avons besoin d'un tel réseau pour mobiliser efficacement l'ensemble des communautés éducatives, politiques, scientifiques et culturelles sur des questions telles que la lutte contre la pauvreté, l'éducation pour tous, le développement durable, le dialogue entre les civilisations et la liberté de la presse. À cet égard, les Commissions nationales jouent un rôle essentiel : elles assurent le relais entre le pouvoir législatif, le pouvoir exécutif et la société civile tout en participant activement à l'élaboration, à l'exécution et à l'évaluation des programmes de l'UNESCO. Elles permettent, entre autres, à l'UNESCO de mieux connaître les législations nationales, tout en cherchant à déterminer des cadres de référence communs.

Le réseau de points focaux que nous allons créer a également pour objectif de susciter un large débat sur les choix de société futurs et de sensibiliser tous les citoyens aux enjeux de la mondialisation. Ce réseau jouera un rôle d'interface, informant notamment l'UNESCO sur les initiatives menées par les Parlements nationaux dans ses différents domaines de compétence, ainsi que sur les incidences nationales de la mise en œuvre de ses programmes.

Progressivement, des points focaux seront désignés au sein des 138 Parlements membres de l'Union interparlementaire, afin de constituer un réseau de coopération entre l'UNESCO et les parlementaires. Ce réseau permettra d'institutionnaliser le lien d'échange et d'écoute qui existe entre les parlementaires et l'UNESCO. À l'heure actuelle,

plusieurs Commissions nationales accueillent déjà en leur sein des parlementaires, qui participent régulièrement à leurs travaux. Je salue tout particulièrement ceux d'entre eux qui sont présents aujourd'hui. Cette Maison de l'UNESCO leur sera toujours ouverte.

Nous devons plus que jamais nouer des partenariats et mettre en commun nos savoirs. D'une manière générale, il convient de favoriser la coopération entre les organisations internationales, les autorités gouvernementales, les ONG, les médias et les universités. Nos domaines d'intervention sont nombreux ; la tâche est à la fois immense et exaltante. Pour la mener à bien, nous devons unir nos forces.

Sénateur Sergio Paez Verdugo

Président de l'Union interparlementaire

Monsieur le Directeur Général, Monsieur le Sous-Directeur général pour les relations extérieures et la coopération, chers collègues parlementaires, Messieurs les Ambassadeurs, autorités de l'UNESCO, nous initions aujourd'hui une nouvelle étape de coopération active et de soutien mutuel entre l'UNESCO et l'Union interparlementaire dans un esprit rénovateur et une mystique du travail. Ces deux institutions partagent des valeurs et des principes liés à une vocation multilatérale et à la certitude d'une nécessité de dialogue et d'échange entre les cultures et les civilisations.

L'Union interparlementaire vit aujourd'hui un des moments historiques les plus expansifs et dynamiques de toute son existence centenaire. Après avoir accédé au statut d'observateur des Nations Unies en novembre dernier, nous voyons aujourd'hui se profiler un nouvel horizon de coopération et un élargissement de notre champ d'activités dans le système international. Depuis février dernier, une nouvelle relation de travail s'est instaurée de façon permanente entre l'UNESCO et l'Union interparlementaire avec l'objectif de revitaliser l'accord de coopération conclu en 1997 par ces deux organisations en lui donnant une dimension pratique.

L'Union interparlementaire a joué un rôle essentiel dans la mise en œuvre des principes de l'UNESCO, basés sur la volonté d'un développement équitable dans les domaines de l'éducation, des sciences, de la culture et de la communication. Son caractère universel et institutionnel accorde à cette coopération législative une garantie de légitimité et d'efficacité. La création d'un réseau de points focaux au sein de chaque Parlement dans le cadre des relations avec les Commissions nationales est un point de départ concret et efficace pour relancer cette fructueuse coopération.

Les points focaux qui sont en train d'être établis dans nos 138 Parlements associés auront pour objectif de base la diffusion au sein des organes représentatifs – bureaux de l'UNESCO, Commissions nationales de l'UNESCO et Union interparlementaire – de l'information touchant aux initiatives parlementaires et aux répercussions nationales et internationales des politiques et des programmes développés dans les domaines de l'éducation, de la science, de la culture et de la communication. Les points focaux joueront également un rôle actif dans la recherche d'appuis, tout particulièrement dans le monde politique, susceptibles de contribuer à la mise en œuvre de la stratégie à moyen terme de l'UNESCO. Ils se chargeront de nouer des liens avec les gouvernements et la société civile dans le but d'instaurer un dialogue sur l'importance de reconnaître et de garantir la diversité ainsi que sur la nécessité d'assurer un accès équitable aux bénéfices de la société, au savoir et à l'information.

Mesdames et Messieurs, dans la période actuelle, marquée par les difficultés et la mise à l'épreuve du système international, l'Union interparlementaire et l'UNESCO

offrent un paradigme et un mécanisme d'action moins spéculatifs et plus concrets, une formule réelle et palpable de travail commun et de compromis mutuels. J'ai la certitude que ce projet aura des répercussions sur de nombreux programmes et qu'il permettra que soient prises en compte nos propositions communes de pluralisme, de respect des droits de l'homme et de transmission universelle du savoir. La capacité de transmettre le savoir est aussi une capacité de transmettre des valeurs spirituelles et de l'espoir. Dans cette tâche, nous sommes aujourd'hui aux côtés de l'UNESCO. Je vous invite à persévérer dans cette voie qui s'inscrit dans une tentative pour ennoblir et fortifier les Institutions multilatérales. Merci beaucoup.

Présentation des priorités de l'UNESCO

Hans d'Orville

*Directeur du Bureau de la planification
stratégique de l'UNESCO*

Madame Françoise Rivière, Sous-Directrice Générale, Directrice du Cabinet du Directeur Général, vous prie de l'excuser. Comme vous le savez, de nombreuses manifestations importantes ont lieu actuellement et elle a dû se rendre à l'une d'elles. Je vais vous présenter notre vision du réseau de coopération entre l'UIP et l'UNESCO.

I. Outils de coopération

Le Directeur Général de l'UNESCO et le Président de l'UIP ont déjà défini les mécanismes de coopération dans leurs allocutions d'ouverture. Nous avons hâte de voir se former ce réseau de points focaux de l'UNESCO qui, nous l'espérons, sera soutenu par la grande majorité des parlements. Nous voulons être pour les parlements un interlocuteur compétent et de confiance. Avec les Commissions nationales qui sont déjà nos fidèles partenaires et un maillon essentiel de nos opérations au sein de la famille UNESCO, nous pouvons vous offrir l'accès à notre réseau décentralisé de bureaux de l'UNESCO. Il en existe une cinquantaine à travers le monde à votre disposition pour toutes les questions touchant à l'UNESCO. Nous pouvons communiquer en utilisant la correspondance traditionnelle, le courrier électronique ou les nouvelles technologies de l'information et de la communication. L'UNESCO s'emploie à communiquer mieux et plus rapidement.

L'UNESCO offre une expertise technique pour les questions touchant à nos domaines de compétence. Dans sa Stratégie à moyen terme, l'UNESCO a défini ainsi son objectif : « Contribuer à la paix et au développement humain à l'ère de la mondialisation par l'éducation, les sciences, la culture et la communication ». Tels sont les grands domaines de compétence chers à l'UNESCO et pour lesquels nous pourrions devenir votre interlocuteur privilégié dans le cadre de vos activités parlementaires.

Et la réciprocité est vraie. Notre vœu est de trouver dans les parlements des interlocuteurs de confiance. Nous espérons que vous prendrez des initiatives en phase avec les actions et les décisions de la Conférence générale, du Conseil exécutif ou du Directeur Général. Nous aurons ainsi une approche plus concrète des questions concernant la communauté internationale.

L'UNESCO s'est réorganisée et je suis convaincu que l'Organisation est désormais un partenaire plus souple et plus actif. Nous souhaitons renforcer notre coopération avec des partenaires extérieurs, notamment les parlements, le secteur privé, les ONG et d'autres acteurs de la société civile. Dans son préambule sur la Stratégie à moyen terme, le Directeur général a écrit « Nous ne pouvons pas y arriver seuls. Nous devons former des coalitions et des partenariats engagés et motivés pour réaliser des objectifs communs. »

II. Réalisation d'objectifs communs

1. Objectifs de Développement du Millénaire

L'UNESCO s'est engagée à œuvrer en faveur des Objectifs de Développement du Millénaire. Le programme 32C/5 et le budget pour les deux prochaines années démontrent que toutes les activités de l'UNESCO tendent vers ces objectifs, lesquels constituent la finalité générale de toutes les organisations des Nations Unies.

Le principal Objectif de Développement du Millénaire est de réduire de moitié la pauvreté d'ici à 2015. L'UNESCO mettra tout en œuvre pour contribuer à cet objectif très ambitieux à travers l'éducation, les sciences, la culture et l'information. Mais vu que la plupart des activités devront intervenir au niveau national, nous serons désavantagés. En effet, les compétences de l'UNESCO ne s'inscrivent pas traditionnellement dans les Stratégies pour la Réduction de la Pauvreté (PRSP) ou dans les Plans Cadres d'Assistance au Développement des Nations Unies (UNDAF).

Nous venons d'entamer des discussions avec les gouvernements afin que soient pris en considération les domaines de l'éducation, de la culture et des sciences. Les parlementaires ont ici un rôle primordial à jouer et nous espérons travailler main dans la main avec eux à l'élargissement du « paradigme de la pauvreté » afin que le rôle de l'éducation soit pris en compte dans la réduction de la pauvreté. L'instruction, la science et la culture au niveau local font la différence dans la lutte contre la pauvreté. Notre voix commence à être entendue à l'échelle des pays.

2. Objectifs de l'UNESCO

Les principales activités de l'UNESCO sont décrites dans la Stratégie à Moyen Terme (programme 31C/4). Celle-ci se décompose en 12 objectifs stratégiques et deux stratégies transversales. Trois objectifs stratégiques sont définis pour chacun des quatre programmes de l'UNESCO. Les stratégies transversales sont l'élimination de la pauvreté, en particulier l'extrême pauvreté, et la contribution des technologies de l'information et de la communication à la construction d'une société du savoir.

Voici quelques exemples d'actions prioritaires en faveur desquelles l'UNESCO s'est activement engagée. Vous pouvez vous aussi œuvrer en faveur de ces initiatives.

a. Éducation

Le programme « Éducation pour tous » (EPT) a été lancé en Thaïlande en 1990 et reconfirmé en 2000 au Forum de l'Éducation à Dakar. La priorité du secteur de l'éducation est l'enseignement primaire. Le rapport de suivi de l'UNESCO sur l'Éducation pour Tous est un instrument d'une grande efficacité. Notre objectif est de déterminer, données statistiques à l'appui, où en est chaque pays par rapport aux objectifs du programme EPT. Les parlementaires peuvent s'appuyer sur ces données immédiates pour évaluer le système éducatif de leur pays, identifier les éventuels points à améliorer et lancer des initiatives. L'objectif de ce programme est de créer un plan national EPT dans chaque pays. L'UNESCO est prête à travailler avec les pays pour atteindre cet objectif. Les plans EPT peuvent également être soutenus par des initiatives parlementaires.

Nombre d'instruments internationaux efficaces sont disponibles dans le domaine de l'éducation et portent notamment sur l'éducation des filles ou l'éducation en tant que droit de l'homme. Là encore, si certains de ces instruments n'ont pas encore été ratifiés dans votre pays, l'UNESCO est prête à apporter son expertise et son assistance par le biais du nouveau réseau de coopération entre les parlementaires et l'UNESCO.

b. Sciences naturelles

L'eau douce et les écosystèmes associés sont notre principale priorité pour les deux prochaines années, comme c'était d'ailleurs le cas ces deux dernières années. Publié en mars, le rapport mondial d'évaluation des ressources en eau de l'UNESCO vous permet de voir où en sont vos pays dans la gestion des ressources en eau et d'identifier des problèmes potentiels. Nous sommes prêts à travailler avec chaque pays pour examiner la gestion de l'eau, renforcer les capacités et identifier les besoins humains en eau. Nous devons atteindre les objectifs de notre programme de gestion d'eau douce.

Le renforcement des capacités est également une priorité dans le domaine des sciences. Nous avons mis sur pied des programmes associant les secteurs de l'Éducation et des Sciences afin de développer l'enseignement scientifique et de renforcer les capacités à différents niveaux, en particulier auprès des jeunes scientifiques hommes et femmes, une initiative qui nous tient particulièrement à cœur.

c. Sciences sociales et humaines

Notre priorité majeure est l'éthique de la science et de la technologie, en particulier la bioéthique. Les pays doivent élaborer des normes nationales afin de résoudre les problèmes d'ordre éthique. L'UNESCO est prête à fournir assistance et expertise, y compris des informations sur la législation que vous envisagez de mettre en place.

d. Culture

Notre priorité majeure dans ce domaine est la diversité culturelle ainsi que le dialogue entre les cultures et les civilisations, une question qui revêt une importance croissante. La Déclaration universelle de l'UNESCO, adoptée il y a deux ans par cette même Conférence générale, a placé la diversité culturelle au rang de ses priorités et nous tentons de la mettre en œuvre aux niveaux national et régional. Il s'agit là encore d'un domaine de coopération entre les parlementaires et l'UNESCO.

L'UNESCO est le siège du Centre du Patrimoine Mondial, institution mondiale de premier plan chargée de préserver et d'identifier le patrimoine matériel. Il gère la liste du Patrimoine Mondial et promeut des activités de protection du patrimoine. Si vous avez des questions ou si vous souhaitez préparer des demandes d'inscription de sites sur la liste du Patrimoine Mondial, l'UNESCO est prête à travailler avec vous.

Dans le cadre du suivi du Sommet Mondial de Johannesburg sur le Développement Durable, nous avons créé une activité conjointe entre les secteurs des sciences et de la culture. L'objectif est de relier diversité culturelle et biodiversité. L'UNESCO travaillera sur cet exaltant projet au cours des deux prochaines années.

e. Communication et Information

L'information et le savoir sont les principales priorités ici. À travers des activités menées dans le secteur public, l'UNESCO travaille au renforcement des capacités, en particulier dans les pays en développement. L'objectif est de mettre en œuvre des technologies nouvelles et traditionnelles qui serviront d'outils d'information dans la lutte contre la pauvreté. Notre secteur de la communication et de l'information s'est associé avec le secteur de l'éducation pour explorer de nouveaux moyens d'améliorer la formation et l'enseignement via les nouvelles technologies.

III. L'importance vitale de la coopération internationale

L'UNESCO exerce diverses fonctions. C'est un laboratoire d'idées. C'est un organisme normatif dans de nombreux domaines et un organisme de développement des capacités dans les États membres. C'est un centre d'échange d'information et un forum pour concevoir des solutions nouvelles et relever les nouveaux défis de l'ère de la mondialisation. C'est aussi un catalyseur pour la coopération internationale. N'oublions pas que l'UNESCO a été créée pour renforcer la coopération internationale dans ses cinq domaines de compétence.

Ces dernières années, nous sommes parvenus à mettre sur pied une organisation davantage axée sur ses domaines de compétence, comme en témoignent les cinq grandes priorités dans les programmes phares. L'UNESCO est devenue une organisation encore plus décentralisée qui est prête désormais à travailler avec vous à l'échelle nationale.

Partenariat entre l'UNESCO et les parlementaires et raison d'être du futur réseau institutionnel de coopération UNESCO/UIP

Anders Johnsson

Secrétaire général de l'Union interparlementaire

Je vais m'adresser aux représentants de gouvernements, aux Commissions nationales et à ceux qui travaillent pour l'UNESCO. Je voudrais vous présenter en quelques mots l'UIP.

I. Objectifs de l'UIP

Créée en 1889, l'Union interparlementaire est la plus ancienne de toutes les organisations politiques internationales. Imaginez un monde sans la moindre organisation internationale. C'est précisément parce qu'il n'en existait aucune que l'UIP fut fondée par des dirigeants du mouvement pacifiste à la fin du XIX^e siècle. Ils étaient convaincus que le dialogue, et non les armes, était la solution à tout conflit. L'objectif de l'organisation était de réunir des politiciens et des parlementaires de haut rang issus de différents pays et bords politiques pour débattre des questions qui divisent les nations et trouver des solutions pacifiques. Malgré des résultats mitigés, l'UIP est restée fidèle à sa mission initiale. Aujourd'hui encore, elle tente de résoudre les conflits par la concertation et le dialogue.

En 1923, lors d'une réunion de l'UIP, des socialistes suisses insistèrent sur le fait qu'une organisation composée de représentants élus par le peuple avait également pour mission de promouvoir la démocratie à travers le monde. Les membres de l'UIP se rallièrent rapidement à cette idée. Ce qu'ils appelaient à l'époque « démocratie », nous l'appellerions aujourd'hui « bonne gouvernance ».

Ces deux objectifs de l'UIP restent d'actualité. L'organisation a considérablement changé dans ce monde en mutation. Il existe aujourd'hui une multitude d'organisations internationales, intergouvernementales. Aux débuts de l'UIP, le mot « intergouvernemental » n'existait même pas. Les parlementaires se considéraient comme des représentants des peuples et des nations du monde, et auraient jugé le mot offensant.

II. Programmes de l'UIP

L'UIP a évolué. Elle organise des forums où les membres des parlements de différents pays et partis politiques peuvent se retrouver pour discuter de questions politiques et trouver des solutions dans un débat public et dans un cadre plus intime. L'Organisation a également mis en place trois programmes permanents visant à promouvoir la démocratie.

◆ **Institutions parlementaires fortes**

Ce programme vise à renforcer les institutions parlementaires à travers une assistance technique et un programme de conseil. Nous sommes actifs dans de nombreux pays, surtout dans les pays en développement d'Afrique, d'Amérique latine et d'Europe de l'Est.

◆ **Droits de l'homme**

Ce programme vise à faire avancer les droits de l'homme, à donner aux parlements les moyens de promouvoir et défendre les droits de l'homme, et à faire appliquer les droits de l'homme pour les parlementaires eux-mêmes.

◆ **Partenariat**

Ce troisième programme promeut la participation ou le partenariat entre hommes et femmes dans la vie politique. Trop peu de femmes accèdent aux processus politiques.

III. Une coopération efficace

La mondialisation s'est accompagnée d'une évolution des relations internationales. La politique était auparavant une activité exclusivement locale, mais aujourd'hui de nombreuses questions ont une dimension internationale, globale. Très souvent, les débats et les décisions interviennent au niveau international. C'est le cas notamment pour le commerce, mais aussi pour d'autres domaines tels que l'éducation, la science et la culture. C'est pourquoi l'UIP a encouragé les parlements et les organisations internationales à travailler plus étroitement ensemble.

Il y a une dizaine d'années environ, j'ai rencontré le conseiller juridique de la Banque mondiale. J'ai tenté de convaincre la Banque mondiale qu'il était dans son intérêt de favoriser le renforcement de l'institution législative. Mon interlocuteur m'a expliqué néanmoins que son institution ne pouvait pas agir de la sorte eu égard à son statut d'organisation intergouvernementale, car cela serait considéré comme une ingérence dans les affaires politiques intérieures des pays. J'ai immédiatement répliqué qu'en mettant en œuvre des programmes renforçant les institutions gouvernementales des pays, la Banque mondiale bouleversait déjà la structure du pouvoir local et affaiblissait les parlements. Il n'avait jamais analysé la situation en ces termes. La Banque mondiale a depuis revu sa position et est désormais favorable à l'idée d'encourager le renforcement des institutions législatives.

J'ai également eu l'occasion de m'entretenir avec Mike Moore, récemment encore Directeur Général de l'Organisation Mondiale du Commerce, ancien Premier ministre et ancien parlementaire. Il a eu une tout autre attitude. Quand je lui ai dit qu'il était de son intérêt de coopérer davantage avec les parlements, il s'est rallié à mon idée. Il a même envoyé une lettre à tous les présidents de parlement sans la montrer au préalable aux représentants gouvernementaux. Les États membres l'ont accusé « d'agir dans leur dos ».

Les relations avec les parlements requièrent une grande dose de sensibilité et ne sont pas à négliger. Le parlement, en tant qu'organe législatif, joue un rôle essentiel. Dans de nombreux pays, il ratifie les accords internationaux. Il est difficile de demander à un parlement de ratifier un accord international s'il a été exclu du processus de négociation.

Il appartient donc à la branche exécutive, avec le soutien des organisations internationales, de favoriser l'accès parlementaire au processus de négociation. C'est important pour les parlementaires dont un des rôles est de participer à l'élaboration de politiques. Le parlement est un lieu où les représentants élus du peuple débattent de ques-

tions majeures pour leur nation et tentent de parvenir à un consensus national propice à la mise en œuvre de politiques. La branche exécutive, le parlement et le processus démocratique bénéficient des débats qui se déroulent au parlement. Après la phase de ratification, il est souvent nécessaire d'adopter de nouvelles lois et c'est le parlement qui examine, amende et adopte les lois.

Les organisations internationales sont nombreuses à penser que les programmes, ceux de l'UNESCO y compris, n'auront aucune traduction concrète s'ils ne sont pas mis en œuvre au niveau national. C'est le gouvernement qui affecte les fonds nécessaires à leur mise en œuvre, et c'est le parlement qui vote les budgets. Les mécanismes, les commissions et autres processus parlementaires sont des outils extrêmement utiles. Les parlements auront besoin de votre savoir, mais ils peuvent également enrichir vos connaissances car ils sont proches des bénéficiaires des programmes et savent mieux que quiconque ce qui marchera et ne marchera pas.

C'est pourquoi l'UNESCO et l'UIP travaillent ensemble. Un Guide pour la Pratique Parlementaire, rédigé dans des termes simples, est aujourd'hui disponible et nous espérons que des exemples et des expériences de coopération viendront bientôt l'enrichir. Nous encourageons les Commissions nationales à consulter ce document pour connaître le mode de fonctionnement des parlements et la manière de faire appel à eux. Ce Guide comporte également en annexe un exemple de note d'information destiné aux parlementaires.

Nous nous employons également à établir un réseau de parlementaires ayant pour vocation de nouer une relation plus étroite entre l'UNESCO, les Commissions nationales, l'UIP et les parlements nationaux. L'UIP est une organisation comptant plus de 140 parlements nationaux, chacun doté d'une organisation spécifique. Il existe par ailleurs une structure UIP au sein de chaque parlement. Nous avons invité tous les parlements à désigner des points focaux qui serviront de relais d'information. Le réseau a été lancé il y a quelque mois à peine et est loin d'être achevé. J'encourage les parlements ou les pays qui n'ont pas encore désigné des points focaux à le faire. Nous voulons que ce réseau soit utile aux parlements et à ceux qui travaillent sur le terrain pour l'UNESCO. Ensemble, nous devons définir des mandats et des missions et mettre en place de structures adéquates. J'attends vos suggestions. Merci Monsieur le Président.

M. Ahmed Sayyad

*Sous-Directeur général de l'UNESCO
pour les relations extérieures et la coopération*

Avant d'écouter les interventions suivantes, je voudrais vous rappeler la genèse et la raison d'être de notre partenariat avec les parlementaires.

En 1994, l'UNESCO a souhaité associer les Parlements à la réalisation de ses objectifs, en créant une unité spéciale chargée d'échanger des informations et d'établir des contacts avec le monde parlementaire. L'UNESCO a également signé un accord de coopération avec l'Union interparlementaire. Plusieurs activités ont été entreprises dans le cadre de cette collaboration, notamment la table ronde sur le dialogue entre l'UNESCO et le monde parlementaire, à la trente et unième session de la Conférence générale, en novembre 2001.

Comme l'a rappelé le Directeur général, le partenariat entre les parlementaires et les Nations Unies a été renforcé par la volonté du Secrétaire Général de l'ONU et l'adoption des Objectifs du Millénaire. Récemment, M. Kofi Annan a créé un groupe de

haut niveau, présidé par l'ancien Président du Brésil, Monsieur Fernando Henriques CARDOSO, et chargé d'étudier les relations entre les Nations Unies et la société civile, y compris les parlementaires et le secteur privé.

À l'UNESCO, une coopération avec les parlementaires s'est instaurée à plusieurs niveaux : plusieurs organisations parlementaires régionales ont signé des accords de coopération avec l'UNESCO ; de plus, des ligues parlementaires d'amis de l'UNESCO ont été créées dans un certain nombre de pays.

Nous avons pu assurer la mobilisation du monde parlementaire dans des domaines essentiels de notre programme. En particulier, le Forum Africain des Parlementaires pour l'Éducation a été créé à la fin de l'année dernière ; la première Conférence sur l'Éducation en Amérique latine a été organisée en novembre 2002 ; enfin, une conférence portant sur le rôle des parlementaires dans le domaine des sciences et des technologies s'est tenue au début de l'année 2003.

Aujourd'hui, nous sommes réunis pour le lancement d'une initiative de grande envergure, qui scellera le partenariat de l'UNESCO avec l'Union interparlementaire. En effet, il s'agit de créer un réseau de coopération entre les Parlements membres de l'UIP et les Commissions nationales de l'UNESCO. À terme, nous espérons mettre en place, grâce à votre aide, une grande force au service de la paix, du développement et de la compréhension internationale.

Les points focaux qui seront progressivement désignés au sein des Parlements des différents pays auront pour objectif de favoriser un dialogue structuré entre les parlementaires et l'UNESCO, à travers l'UIP. Ils joueront le rôle de relais d'information entre les parlementaires, les Commissions nationales et l'UNESCO. Ils informeront notamment les différents acteurs concernés des évolutions législatives en matière d'éducation, de sciences, de culture et de communication. Certains de ces points focaux ont déjà été désignés et je tiens à saluer ceux d'entre eux qui sont présents aujourd'hui. Notre objectif est de créer un véritable réseau, comportant au moins un point focal parlementaire dans chacun des 138 Parlements membres de l'UIP.

Il serait souhaitable qu'à terme, chaque Commission nationale accueille en son sein un parlementaire. Le réseau des Commissions nationales représente un réel atout pour l'UNESCO quant à la visibilité et à l'impact de son action. Il permet de maintenir des liens permanents entre les autorités gouvernementales, les Parlements et les citoyens.

Certains d'entre vous ont déjà une réelle expérience de la coopération entre l'UNESCO et les Parlements. En effet, les domaines d'intervention de l'UNESCO et l'ordre du jour des sessions parlementaires se recoupent largement. Nous espérons donc parvenir à travailler ensemble sur ces domaines de compétences communs.

Je propose maintenant que Monsieur Yvon Charbonneau, Député Canadien, anime une discussion sur ce sujet.

Modalités de coopération avec les parlementaires dans le cadre du réseau au niveau national

I. Table ronde

Yvon Charbonneau

Parlementaire (Canada)

Modérateur

Je tiens à remercier la Haute Direction de l'UNESCO de m'avoir invité, en tant que Président du groupe des parlementaires amis de l'UNESCO du Canada, à animer cette discussion portant sur les futures modalités de coopération entre l'UNESCO et les parlementaires. Cette coopération aura pour cadre le réseau international de parlementaires pour l'UNESCO lancé conjointement aujourd'hui par l'UNESCO et l'UIP.

Je voudrais tout particulièrement souhaiter la bienvenue aux parlementaires désignés comme points focaux au sein de leurs Parlements et aux représentants des Commissions nationales pour l'UNESCO. Les parlementaires membres des Commissions nationales constitueront la base concrète du réseau international que nous sommes en train de mettre en place.

La création de ce réseau correspond à une profonde nécessité démocratique de notre temps. En effet, dans le contexte actuel de mondialisation des échanges économiques, commerciaux et financiers, nous devons intensifier notre coopération concernant l'éducation, la science, la culture, et plus largement la paix et le développement. Les parlementaires sont confrontés à des enjeux sans cesse plus complexes, qui dépassent le cadre des États, comme la protection de la diversité culturelle, le dialogue des cultures et des civilisations, l'éthique dans le domaine de la science et dans la mondialisation, la gestion du patrimoine culturel de la planète. Face à de tels enjeux, il est essentiel que nous mettions en place des actions communes.

En particulier, les parlementaires ont besoin de points de repère et d'instruments de référence pour éclairer leurs débats. La coopération avec l'UNESCO, dont le rôle de forum intellectuel et de système de veille et de garde est universellement apprécié, peut nous permettre de construire ensemble ces repères.

Depuis 1994, l'UNESCO a entrepris de structurer ses rapports avec les parlementaires. Ainsi, des groupes d'amitié et des ligues se sont constitués dans une trentaine de Parlements. De plus, l'UNESCO et l'UIP ont signé en 1997 un accord de coopération les engageant dans un ensemble d'actions et de consultations autour de grands objectifs communs.

Mais nous devons désormais aller plus loin, et renforcer cette coopération. Dans les deux dernières années, chacune des conférences interparlementaires qui se sont tenues

en Amérique Latine, en Afrique et en Europe sur l'éducation, la technologie, la science et l'innovation a appelé à la consolidation des liens entre les parlementaires et l'UNESCO. De plus, le Conseil de Direction de l'UIP, qui s'est tenu à Santiago en avril dernier, a approuvé la création d'un réseau de points focaux dans les Parlements pour les questions concernant l'UNESCO.

Enfin, une conférence s'est tenue à Ottawa en juin 2003, sous l'égide de l'UNESCO, de la Commission canadienne pour l'UNESCO et de notre groupe de parlementaires. La déclaration d'Ottawa, qui est le rapport final de cette conférence, insiste sur la profonde convergence entre les priorités de l'UNESCO et les préoccupations des parlementaires et de l'Union interparlementaire, face à la complexité croissante des enjeux sociaux et éthiques auxquels est confrontée la communauté mondiale. Ainsi, cette déclaration souligne le besoin de développer un échange constructif d'informations entre l'UNESCO et les parlementaires, en utilisant pleinement le potentiel des Commissions nationales pour l'UNESCO. En conclusion, la déclaration d'Ottawa invite les Commissions nationales pour l'UNESCO et les parlementaires à développer des relations soutenues et une coopération effective avec l'UNESCO.

Nous allons maintenant mettre en place concrètement ce réseau international de parlementaires pour l'UNESCO. L'existence d'un tel réseau sera bénéfique à la fois aux parlementaires, aux organisations interparlementaires et à l'UNESCO. J'invite donc maintenant les participants à cette table ronde, qui sont les Secrétaires généraux de Commissions nationales pour l'UNESCO, à nous faire part de leur expérience et de leurs besoins en ce qui concerne la coopération entre l'UNESCO et les parlementaires. Dans un second temps, ceux d'entre vous qui le souhaiteront pourront exprimer leur point de vue, leurs propositions et leurs interrogations. Je passe tout de suite la parole au sénateur français Yves Dauge.

Yves Dauge

Parlementaire (France)

Depuis une dizaine d'années, certains parlementaires français travaillent avec l'UNESCO pour mettre en place une coopération dans le domaine stratégique de l'approche culturelle du développement urbain dans les territoires en difficulté, notamment dans le Tiers Monde. L'objectif est de mettre en place un développement fondé sur les valeurs patrimoniales, et non un développement destructeur d'identités locales.

Nous avons donc souhaité agir concrètement avec l'UNESCO autour de cette idée de « Patrimoine et développement ». En tant qu'élus locaux, nous avons pu mobiliser les collectivités locales pour mettre en place des coopérations décentralisées, sous l'égide de l'UNESCO, généralement avec des sites inscrits sur la liste du patrimoine mondial.

Nous avons très souvent choisi de développer des actions dans le domaine du droit, visant à créer un droit patrimonial. En effet, pour être mises en œuvre concrètement, les politiques du patrimoine ont besoin d'outils juridiques. Elles ont également besoin de services publics locaux qui gèrent les sites. Ainsi, nous avons fait en sorte, sur les différents sites, de constituer une administration locale qui soit à même de faire appliquer les règles mises en place. Enfin, nous avons travaillé sur les métiers de la protection du patrimoine, du développement et de l'urbanisme : les sites inscrits au patrimoine mondial sont des lieux fragiles et ne doivent pas être submergés par un tourisme dévastateur. À cet égard, la formation des acteurs locaux est essentielle ; nous avons donc mis en place des conférences et des actions de formation dans les différents sites où nous avons travaillé.

Ces différentes actions ont toutes été mises en œuvre sous l'égide de l'UNESCO. En effet, c'est grâce à notre partenariat avec l'UNESCO que nos interventions étaient perçues comme légitimes. La coopération entre les acteurs locaux et l'UNESCO est indispensable à ce titre.

Nous avons donc développé, depuis une dizaine d'années, une politique de projets. Par exemple, nous avons mis en œuvre le programme MAB, Man and Biosphere, dans un certain nombre de sites, notamment des sites français appartenant au réseau des parcs naturels régionaux, comme le Parc des Vosges du Nord ou le Parc du Lubéron.

D'une manière générale, nous considérons qu'il est indispensable d'associer l'Europe à notre démarche. D'une part, l'Europe nous permet d'obtenir des moyens financiers non négligeables ; d'autre part, compte tenu de la nature de nos objectifs, nous estimons qu'il est pertinent de travailler dans un cadre supranational, en utilisant des sous-ensembles régionaux puissants.

Il y a huit ans environ, nous avons incité notre gouvernement à signer une Convention France-UNESCO pour un développement durable fondé sur une vision patrimoniale, afin d'inscrire nos objectifs dans un cadre formel et de pouvoir les mener à bien grâce à un outil institutionnel. Cette Convention a été signée par le Ministre français des Affaires Etrangères et par Monsieur Federico Mayor, alors Directeur général de l'UNESCO. Tous les ministères concernés, c'est-à-dire la Culture, l'Environnement, l'Éducation et l'Équipement sont associés à cette Convention, ainsi que des collectivités locales et d'autres opérateurs, comme l'Agence Française de Développement.

Chaque année, cette Convention tient son Assemblée générale et définit avec l'UNESCO ses priorités, son programme de travail et ses moyens en termes d'expertise humaine et en termes de financement, afin de faire en sorte d'avancer concrètement dans la réalisation de ses objectifs.

Vous manifestez aujourd'hui la volonté de renforcer le partenariat entre les Parlements et l'UNESCO ; à mon sens, ce partenariat est fondamental, les Parlements étant des acteurs essentiels sur ces questions. En France, l'existence de relations régulières entre le Parlement et l'UNESCO a modifié l'attitude d'autres acteurs vis-à-vis de l'UNESCO. En effet, certaines institutions françaises avaient avec l'UNESCO des relations quasiment inexistantes ; aujourd'hui, des partenariats se sont développés.

Je suis persuadé que les Parlements peuvent initier des démarches de ce type dans d'autres pays, afin de démultiplier l'action de l'UNESCO. L'année dernière, nous avons organisé une Assemblée générale entre des parlementaires français et l'UNESCO sur le thème « Décentralisation et politiques culturelles ». Toutes les collectivités locales ont un rôle essentiel de relais auprès des citoyens. C'est pourquoi nous avons souhaité mettre en place des politiques de proximité et mener des actions sur le terrain ; de nombreux parlementaires de tous bords adhèrent à cette démarche. Si nous travaillons tous ensemble, nous pourrions mener des actions efficaces et obtenir des résultats.

Yvon Charbonneau

*Parlementaire (Canada)
Modérateur*

Je vous remercie, Sénateur Dauge, d'avoir illustré de façon concrète le partenariat entre les parlementaires français et l'UNESCO. Le réseau que nous sommes en train de mettre en place repose sur une coopération entre parlementaires et membres des Commissions nationales pour l'UNESCO. Jusqu'à présent, nous avons donné la parole à des parlementaires ; j'invite

maintenant à la tribune Madame MOTLOTLE, Secrétaire Générale de la Commission Nationale pour l'UNESCO du Botswana.

Kgomotse Motlotle

*Secrétaire Générale de Commission nationale
pour l'UNESCO (Botswana)*

Je tiens tout d'abord à remercier l'UNESCO d'avoir invité le Botswana à prendre part à la réunion préparatoire au Canada et à participer à cette session.

L'idée d'impliquer des parlementaires dans le processus international est la bienvenue. Les parlementaires disposent de plates-formes auxquelles les Commissions nationales n'ont pas accès, aussi une relation de partenariat permettrait-elle aux Commissions nationales d'atteindre la société civile. Force est d'admettre toutefois que les États membres connaissent des niveaux de développement différents. Les commissions de l'UNESCO et les parlementaires doivent donc définir des modalités de coopération adaptées aux différentes situations. Nous devons prendre en considération la diversité de nos Commissions nationales et de leurs structures. Une coopération est certes cruciale, mais nous devons en cerner les contours avec précision.

Dans certains pays, les secrétaires généraux des Commissions nationales n'ont de relations qu'avec le Ministère de l'Éducation et n'ont pas accès aux autres ministères en charge des domaines de compétence de l'UNESCO. Qu'advient-il alors des lettres « S » et « C » de l'acronyme UNESCO ? N'oublions pas que la science et la culture demeurent des domaines clés.

Nous devons apporter notre contribution à ce processus de coopération. Nous devons définir avec précision nos interfaces avec les parlementaires. Monsieur le Président, les Commissions nationales d'Afrique qui se sont réunies au Cameroun en juin 2003 ont accueilli favorablement cette initiative. Toutefois, les secrétaires généraux ont du mal à la mettre en œuvre en raison des sensibilités gouvernementales et politiques. Il est donc crucial que le forum d'aujourd'hui établisse des directives fermes.

J'invite les hauts responsables de l'UNESCO et de l'UIP à écrire aux ministères chargés des relations avec l'UNESCO. Il convient de les informer de cette initiative et de leur expliquer le rôle du parlement dans le cadre du réseau de coopération. Nos ressources et nos moyens humains sont limités. Nous devons atteindre les membres du parlement, ce qui implique des interventions à un haut niveau. Merci Monsieur le Président.

Yvon Charbonneau

*Parlementaire (Canada)
Modérateur*

Je remercie Madame Motlotle d'avoir attiré notre attention sur la diversité des situations dans lesquelles le partenariat entre les parlementaires et l'UNESCO va se créer. Je passe maintenant la parole à Monsieur Filinto DURAN, Député du Venezuela.

Filinto Duran

Parlementaire (Venezuela)

Chers collègues parlementaires, Messieurs les Secrétaires généraux des Commissions nationales pour l'UNESCO, avant d'évoquer le partenariat qui est peu à peu en train de se mettre en place entre la Commission du Parlement latino-américain pour l'Éducation, la Culture,

la Science et la Technologie et l'UNESCO, nous commencerons par replacer la situation vénézuélienne dans le contexte général du continent sud-américain, le terme renvoyant à la fois à l'Amérique Latine et aux Caraïbes.

Le continent sud-américain menace de devenir la zone la plus pauvre du monde et la région du globe la plus marquée par les inégalités. Le processus de marginalisation sociale et d'exclusion y connaît une accélération marquée. Nous estimons pourtant que l'existence au sein de notre communauté doit être basée sur la justice sociale, la paix, la démocratie et la liberté. Une politique de développement réellement bénéfique pour la population des pays qui forment le Parlement latino-américain nécessite qu'à côté des problèmes d'échange commercial, de lutte contre les cartels de la drogue, de recherche de consolidation de la paix, de lutte contre la pauvreté, une politique à court, moyen et long terme se mette en place pour atteindre une plus grande équité dans le développement humain. Une telle politique induit un ensemble d'actions qui, tout en respectant la diversité culturelle des différents pays et en consolidant leurs systèmes éducatifs et scolaires respectifs, se caractérise par la mise en conformité du système scientifique et technologique.

À partir de cette proposition, la Commission du Parlement latino-américain pour l'Éducation, la Culture, la Science et la Technologie a mis en place avec le Bureau Régional d'Éducation de l'UNESCO pour l'Amérique Latine et les Caraïbes le Plan d'Éducation pour le développement et l'intégration de l'Amérique Latine. Ce Plan consiste en une proposition de modification et d'ajustement des contenus et des procédés en vigueur dans les systèmes éducatifs des pays d'Amérique Latine. L'objectif est de permettre que ces systèmes transmettent des valeurs et des codes de comportement susceptibles de faire des Latino-américains des individus conscients, positifs, dynamiques et constructifs dans le processus de développement et d'intégration tant du continent en général que de chaque pays en particulier.

Ce plan, élaboré en étroite collaboration avec l'UNESCO, est porteur de la même dimension philosophique que le projet régional d'éducation né de la septième réunion du Comité Intergouvernemental. Il s'inscrit également dans la lignée du Projet Principal d'Éducation mis au point par l'UNESCO lors de la réunion qui s'est tenue à Cochabamba en Bolivie du 5 au 7 mars 2001. Il suit les orientations de la Déclaration d'éducation pour tous de 1990 et du Forum mondial d'éducation pour tous de l'année 2000 ainsi que d'autres forums internationaux sur le même thème.

Les 5 et 6 novembre 2002, le Parlement latino-américain et le Bureau Régional de l'UNESCO pour l'Amérique Latine et les Caraïbes ont tenu la première Conférence internationale parlementaire d'éducation à Sao Paulo au Brésil. Cette conférence a réuni pendant deux jours les 22 présidents des Commissions d'éducation des Parlements membres du Parlement latino-américain dans le but d'analyser la stratégie la plus adéquate pour faire en sorte que le milieu parlementaire puisse appuyer de la manière la plus effective possible le développement éducatif du continent latino-américain.

La proposition de cette première conférence interparlementaire fut de contribuer de manière efficace et efficiente aux objectifs de développement et d'intégration des pays latino-américains et des Caraïbes grâce à l'amélioration permanente des systèmes éducatifs en essayant de garantir à chacun une éducation de qualité tout au long de la vie. De la même manière, les parlementaires participant à cette conférence se sont engagés à faire le nécessaire pour mieux connaître les principaux problèmes et défis auxquels sont confrontés les systèmes éducatifs latino-américains et pour identifier les stratégies qui permettraient d'y faire face.

Des engagements spécifiques ont été pris pour permettre l'application de ces stratégies et ont été formulés dans le cadre de la Déclaration de Sao Paulo, document rédigé en clôture de l'événement. Parmi ces engagements fondamentaux, figure celui de garantir le respect de la Constitution de chaque pays pour tout ce qui y est défini comme obligatoire en matière d'éducation, que ce soit le nombre d'années de scolarité ou l'âge de scolarisation. La Déclaration de Sao Paulo mentionne également l'engagement pris par les membres de la Conférence d'investir au moins 6% du produit intérieur brut dans le secteur éducatif. L'objectif de ces investissements est d'augmenter progressivement et à moyen terme les moyens attribués à chaque pays en fonction de ses besoins dans le respect d'un principe d'équité. Le processus a été initié et un mouvement global d'harmonisation législative est en cours en Amérique Latine et aux Caraïbes afin d'impulser une nouvelle stratégie pour la coopération dans cette zone.

Il a été décidé de donner un caractère permanent à cette conférence. Ainsi, une seconde conférence se tiendra l'année prochaine en 2004 et des échanges permanents auront lieu tout au long de l'année grâce aux moyens modernes de communication. Au cours de la réunion de la Commission du Parlement latino-américain pour l'Éducation, la Culture, la Science et la Technologie, à laquelle participe en tant qu'invité permanent le Bureau régional de l'UNESCO pour l'Amérique Latine, conformément aux termes de l'accord souscrit entre l'UNESCO et le Parlement latino-américain, nous avons proposé le développement de sept programmes et nous accompagnons actuellement leur mise en place.

Le premier de ces programmes, le plan UNESCO du Parlement latino-américain, est en fait une réédition et cette deuxième version a été publiée par le groupe du Parlement latino-américain vénézuélien. Le second programme se réfère à la promotion du marché commun latino-américain du livre et s'inscrit dans la perspective d'une démocratisation de l'accès aux supports imprimés afin que cet accès ne soit pas soumis à des variables économiques.

Dans le même ordre d'idée, nous travaillons actuellement sur un projet qui permettrait de faciliter la relation de nos pays avec les talents intellectuels nationaux qui se trouvent hors de nos frontières. Pour construire ce projet, nous nous basons sur les expériences déjà menées dans ce domaine. Nous souhaitons promouvoir des actions telles que celles mises en place dans le cadre du programme TALVEN de la Délégation Permanente du Venezuela auprès de l'UNESCO. Nous nous référons également dans notre travail au programme Red Caldas de Colombie ainsi qu'à un programme similaire conduit par l'université de Buenos Aires.

Notre proposition suivante consiste à promouvoir et développer le baccalauréat latino-américain. Le Congrès mexicain, pour sa part, a publié une étude de faisabilité culturelle. Un autre de nos projets verra le jour en juin 2004 à Barcelone où se tiendra un Forum Universel des Cultures parrainé par l'UNESCO et la Commission du Parlement latino-américain pour l'Éducation, la Culture, la Science et la Technologie. En outre, une Conférence Inter-parlementaire d'Éducation aura lieu en 2004 à Sao Paulo au Brésil.

Lors de la 32^e conférence de l'UNESCO, le Venezuela, soutenu par le Brésil ainsi que par d'autres pays, a proposé d'échanger la dette contre un soutien pour l'éducation. Nous considérons que les moyens ordinairement affectés à l'éducation dans nos pays ne sont pas suffisants pour permettre de faire face aux grands défis actuels. Nous pouvons affirmer que cette proposition a également été présentée par quelques parlementaires et approuvée par la Commission du Parlement latino-américain pour l'Éducation, la

Culture, la Science et la Technologie au cours de la première réunion de l'année 2002. En fin de compte, il ne s'agit pas d'autre chose que de transformer une dette en bénéfice pour tout notre peuple.

En ce qui concerne le réseau de points focaux, il a été prévu une implantation dans chaque pays à travers les instances du Parlement latino-américain et la Commission d'Éducation s'est vu attribuer un rôle d'appui et de suivi. Le Parlement latino-américain pour sa part prend en charge la coordination des points focaux depuis Sao Paulo pour toute l'information formulée en langue portugaise et à Caracas pour l'espagnol, l'infrastructure technique existant déjà dans ces deux zones. L'information diffusée au sein de ce réseau de points focaux se devra de comporter en premier lieu le chapitre Éducation des Constitutions politiques des pays du Continent. Les travaux de recherche régionaux permettront de rendre compte de la situation dans les divers points du réseau. Des documents tels que le rapport de l'UNESCO intitulé Cadre régional d'action de Saint-Domingue sur l'éducation pour tous ou tels que les études menées sur le financement de l'éducation seront mis en commun au sein du réseau.

Yvon Charbonneau

*Parlementaire (Canada)
Modérateur*

Nous allons à présent écouter Madame Lalita Lerksamran, membre de la Chambre des Représentants de Thaïlande.

Lalita Lerksamran

Parlementaire (Thaïlande)

Nous nous réjouissons que l'UNESCO ait entrepris d'établir un lien avec les organes législatifs par le biais de l'UIP. Ce lien jouera un rôle primordial dans la réalisation des objectifs de l'UNESCO.

C'est la première fois que les 144 parlements de l'UIP et les Commissions nationales pour l'UNESCO se réunissent pour améliorer le réseau de coopération. Les parlementaires peuvent servir de relais entre les gouvernements, les communautés et les entités universitaires, régionales et internationales. L'UNESCO représente les intérêts des branches administratives, tandis que l'UIP représente les intérêts des branches législatives. Ce partenariat sera incontestablement fructueux.

J'aimerais insister sur la nécessité de ce lien. À l'heure actuelle, le progrès technologique laisse de côté la moralité et l'éthique. Sans ces deux principes, la technologie pourra être utilisée à des fins immorales, débouchant sur toujours plus de conflits et de violence. Nous savons déjà que le progrès technologique a conduit à la production d'armes chimiques, biologiques et nucléaires de destruction de masse. Un proverbe dit « l'expérience est mère de la sagesse ». Nous vivons aujourd'hui des situations instables qui résultent d'un progrès technologique non guidé par la moralité et l'éthique. La violence commence à la maison, puis gagne les écoles, les lieux de travail, les communautés, les pays pour se transformer enfin en problèmes mondiaux. La moralité doit donc faire partie intégrante de l'éducation des jeunes et guider le système éducatif, incapable aujourd'hui de régler ces problèmes.

La solution réside dans l'amélioration de l'éducation. Les processus de prise de décision sont influencés par le système de valeurs et l'éducation de chaque individu.

L'UNESCO en est parfaitement consciente. Elle a d'ailleurs réussi à sensibiliser l'opinion publique en instaurant et soutenant chaque année un thème spécifique. Il y a eu par exemple l'Année de la Femme et l'Année des Personnes âgées. En 1990, l'UNESCO a organisé en Thaïlande une Conférence mondiale sur l'éducation. Cette manifestation a permis de sensibiliser l'opinion publique au fait que chacun a droit à une éducation.

En matière de moralité, un renforcement de la collaboration entre l'UIP et l'UNESCO est indispensable. J'aimerais proposer l'Année de la Moralité. Outre la tenue de conférences internationales visant à éviter des conflits, nous devrions réformer l'éducation en insistant sur l'importance de la moralité. Mais cet objectif est impossible à réaliser sans une véritable coopération entre l'UIP et l'UNESCO. Les parlementaires doivent jouer un rôle majeur dans la mise en œuvre de solutions conformes aux résolutions de l'UNESCO. Nous pouvons soutenir les résolutions de l'UNESCO en votant des lois dans nos pays. Ces lois offriront à l'UNESCO un soutien plus efficace.

Je propose la création d'un comité mixte composé de représentants de l'UNESCO et de l'UIP, chargé de traiter les questions touchant aux domaines de compétence de l'UNESCO. Parmi les représentants de l'UIP, figureraient son Président, son Secrétaire Général et des représentants de groupes régionaux. Ce comité mixte devrait se réunir au moins une fois par an, avant les assemblées de l'UIP et de l'UNESCO. Cela permettrait d'inscrire les récentes résolutions adoptées à l'ordre du jour de la réunion UIP-UNESCO, et les parlementaires pourraient œuvrer en faveur de ces résolutions dans leurs pays respectifs.

Au niveau national, je propose que l'UNESCO communique directement avec les commissions législatives permanentes dans les domaines concernant l'éducation, la science, la culture, les enfants et les personnes âgées.

Par ailleurs, les parlementaires doivent pouvoir accéder aux informations de l'UNESCO et bénéficier du soutien de l'UNESCO. Nous devons coopérer pour aider à résoudre les conflits mondiaux. Nous travaillons pour un avenir meilleur, pas seulement pour un présent meilleur. Nous devons chercher des solutions nouvelles pour les générations futures. J'admire et je soutiens cette initiative. Ce réseau est indispensable et attendu depuis longtemps. Cette initiative conjointe est un pas vers la paix dans le monde et le développement durable. Si notre coopération fait l'objet d'une mise en œuvre efficace, je considérerais que cette réunion aura été un succès. Merci.

Yvon Charbonneau

Parlementaire (Canada)

Modérateur

La dernière présentation sera celle de Madame Preciosa Soliven, qui est Secrétaire Générale de la Commission nationale pour l'UNESCO des Philippines. Nous passerons ensuite à la phase de discussion ; j'invite toutes les personnes qui souhaiteraient intervenir à se faire connaître, et à se présenter au début de leur intervention.

Preciosa Soliven

*Secrétaire générale de Commission nationale
pour l'UNESCO (Philippines)*

Je suis très honorée de m'adresser à vous. Je vous appelle les « gardiens de la flamme » à travers votre action dans les Parlements, en faveur de l'éducation et dans d'autres domaines non politiques. Cette flamme est dans le cœur de l'enfant. L'enfance, comme défini par la convention du Traité pour l'enfance, est la période de la vie humaine située entre la naissance et l'adolescence.

Une éducation de base de qualité, thème cher à l'UNESCO, doit donner les mêmes chances d'accès à chaque enfant du monde, indépendamment de la race, de la religion et du statut social.

En 1986-1987, j'ai été membre du conseil exécutif de l'UNESCO. Sous les mandats de quatre présidents des Philippines : Aquino, Ramos, Estrada et Arroyo, j'ai été sans interruption membre et récemment Secrétaire générale de la Commission nationale des Philippines pour l'UNESCO. Entre 1966 et aujourd'hui, c'est-à-dire en 37 ans, j'ai fondé la plus grande opération au monde d'école Montessori.

Cette opération « Brotherhood Montessori schools » dispense une éducation de qualité à un coût abordable dans huit zones défavorisées de Manille. Nous célébrons cette année, le 20^e anniversaire des écoles maternelles de PAGSASARILI pour enfants pauvres. Pour moins de 10 \$ par mois, plus de mille enfants pauvres en sont les bénéficiaires. Dans nos écoles publiques, les enfants payent 100 \$ par mois.

Ainsi, en tant qu'expert en matière de formation de maîtres dans les écoles Montessori et d'enseignement primaire, le congrès a sollicité mon avis sur la transformation du système éducatif des Philippines. Je leur ai dit que, malgré notre statut de petit pays, nous avons la capacité de dispenser à chaque enfant un enseignement de qualité à un coût abordable. Ils répondent habituellement que la transformation du système éducatif coûterait trop cher. Je leur ai alors répliqué que si les pauvres ont été capables de s'aider eux-mêmes parce que nous leur avons appris à le faire, pourquoi le Congrès ne pourrait-il pas les aider à s'aider eux-mêmes ? Le gouvernement n'a pas besoin de donner de l'argent à ses citoyens. Les hommes et les femmes, et plus particulièrement les enfants, ont la force en eux.

Nombre de mes étudiants dans les zones défavorisées sont reçus avec mention. Je suis fière d'eux et je suis convaincue que ce système « aide-moi à m'aider moi-même » (PAGSASARILI) peut s'appliquer partout ailleurs. Enfin j'espère qu'un partenariat entre les parlements et l'UNESCO, en particulier en Asie du sud-est, débouchera sur une autre conférence. Nous avons déjà rédigé des déclarations pour l'Amérique du Sud, l'Afrique, l'Europe et l'Amérique du Nord, mais nous n'avons encore rien fait pour la région du Pacifique Sud et de l'Asie.

Travaillons ensemble avec nos législateurs pour instaurer la paix, la prospérité et le bonheur.

II. Débat

Yvon Charbonneau

*Parlementaire (Canada)
Modérateur*

Je vous invite maintenant à exprimer vos témoignages et vos suggestions ; vous pouvez également poser des questions aux représentants de l'UNESCO et à ceux de l'UIP. Plus de 20 personnes ont demandé la parole ; je vous invite donc à intervenir brièvement. Je passe la parole au docteur SINGHVI, membre du Conseil exécutif de l'UNESCO, qui représente l'Inde.

L.M. Singhvi

*Parlementaire et membre du Conseil exécutif
de l'UNESCO (Inde)*

J'ai l'insigne honneur d'être membre à vie de l'UIP depuis 42 ans. Je suis associé à la Commission nationale pour l'UNESCO en Inde et membre du Conseil exécutif de l'UNESCO. Cette initiative est extrêmement positive et nous avons entendu des interventions particulièrement pertinentes. Il existe une synergie implicite entre le principe éthique mondial de l'UNESCO et la caractéristique représentative du parlement : c'est la voix du peuple. L'UNESCO porte le projet de civilisation pour le XXI^e siècle.

Il est important que nous prenions acte des quatre déclarations, qui constituent des étapes déterminantes en matière d'engagement. Il convient toutefois de rappeler qu'il n'existe pas de forum de parlementaires asiatiques, alors même que la moitié de la population humaine vit en Asie. N'oublions pas par ailleurs que nous avons été incapables, ces deux dernières années, de créer un conseil de coordination UNESCO-UIP pour concrétiser cette synergie en action.

Nous devons ériger des passerelles pour renforcer les capacités et instaurer la responsabilité éthique dans la science, l'éducation et la culture. Je suis entièrement d'accord avec la représentante de Thaïlande. Un tel mécanisme doit être créé. C'est le calendrier de la liberté pour tous les pays développés et en développement.

Je viens d'Inde. Certains pays sont qualifiés de pays du tiers monde. Mais à nos yeux, c'est le Premier Monde, et le monde doit prendre conscience que notre premier monde est aussi important que le premier monde officiel. Le FMI ou la Banque mondiale doit prendre en compte nos priorités. Il faut allouer des ressources à l'éducation, à la science et à la culture. Nos parlements doivent débattre de ces questions. La réalisation des Objectifs du Millénaire en dépend.

Rafael Correa Flores

*Parlementaire, Secrétaire Général
du Parlamento Latinoamericano*

Nous tenons à exprimer notre satisfaction face à cette initiative de l'Union interparlementaire et de l'UNESCO dont nous pensons qu'elle peut être d'une grande utilité en Amérique Latine. Nous sommes convaincus que notre Parlement, composé de 22 pays latino-américains, du Mexique à l'Argentine, pourra apporter une aide, un appui et un soutien à cette initiative de création d'un réseau de points focaux. Nous considérons que l'Amérique Latine a énormément besoin de ce type de réseau pour améliorer les contacts entre les Parlements

nationaux et l'UNESCO. Dans ce sens, ainsi que cela a été exprimé précédemment, nous proposons les villes de Sao Paulo et de Caracas comme points d'irradiation de l'ensemble du réseau des Parlements de langue portugaise et castillane. Au nom des membres des 22 pays qui forment le Parlement latino-américain, nous transmettons nos félicitations aux organisateurs de cet événement et nous nous tenons à leur disposition pour leur apporter tout notre appui dans l'évolution à venir de cette heureuse initiative. Merci beaucoup Monsieur le Président.

Josep Varela i Serra

*Parlementaire (Espagne), membre de l'Assemblée
parlementaire du Conseil de l'Europe*

Je suis un parlementaire espagnol, membre de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe et à ce titre, j'ai été convié à cette magnifique réunion. En premier lieu, je tiens à féliciter l'UNESCO et l'Union interparlementaire pour avoir su abonder dans le sens de cette nécessité d'un dialogue entre les parlementaires et l'UNESCO.

Je souhaiterais ensuite poser une question à Monsieur le Sénateur Dauge, dont l'expérience est très intéressante. J'aimerais avoir davantage de détails au sujet de cette Convention qu'il a évoquée. Sait-il s'il existe des conventions similaires avec d'autres pays ? Peut-il indiquer les moyens financiers qui sont mis à la disposition des signataires de cette convention et préciser si elle est limitée dans le temps ? Je souhaiterais en fait connaître son évaluation générale face à cette convention, qui est d'un très grand intérêt à mes yeux.

Je voudrais également faire deux suggestions. La présence d'un parlementaire dans chaque Commission nationale a été annoncée aujourd'hui comme quelque chose de souhaitable. Je suggérerais que cette proposition soit reprise de façon très claire dans la conclusion générale de la conférence et que l'on recommande avec le plus de poids possible qu'au moins un parlementaire soit intégré à l'équipe de chaque Commission nationale.

Ma seconde suggestion serait, concernant cet excellent projet de réseau de point focaux que vous souhaitez développer, de ne pas oublier le Conseil de l'Europe. L'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe entretient depuis longtemps des relations avec l'UNESCO. Nous sommes très heureux de ces liens mais nous souhaiterions les approfondir. Nous considérons par exemple que lorsque l'UNESCO intervient dans l'Est de l'Europe au nom du Conseil de l'Europe ou en étroite collaboration avec lui, cela donne du poids à cette aide concrète. Par conséquent, nous voudrions que l'on n'oublie pas la contribution que pourrait apporter l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe à ce projet de réseau de points focaux. Merci beaucoup.

Yves Dauge

Sénateur (France)

La Convention France-UNESCO a avant tout été mise en place à partir d'actions concrètes. Dans cette optique, nous sommes tout à fait d'accord sur le principe d'une articulation plus forte de l'UNESCO avec les Parlements, soit pour les actions qui relèvent directement du rôle législatif des États, soit pour que l'UNESCO utilise les réseaux d'acteurs susceptibles d'être portés par les Parlements, comme les collectivités locales ou les ministères. En ce qui nous concerne, nous avons sollicité les ministères pour qu'ils nous procurent des moyens finan-

ciers et des moyens en termes d'expertise. L'intervention des ministères peut également permettre de légitimer et de systématiser ce type de démarche.

Ainsi, la mise en place de cette Convention avait pour objectif de formaliser notre action et de rassembler quelques moyens. Nous y avons associé un autre opérateur important, l'Agence Française de Développement, qui a vocation à intervenir concrètement sur les problématiques liées au développement. Un accord spécifique a été signé entre l'UNESCO et l'Agence française de Développement, dans le cadre de la Convention France-UNESCO, afin que l'Agence française de Développement prenne en compte les valeurs patrimoniales défendues par l'UNESCO lorsqu'elle réalise des investissements concrets. De même, la Caisse des Dépôts et Consignations, une autre grande institution financière, a signé un accord avec l'UNESCO. L'objectif de ces accords était de définir précisément le rôle des différents acteurs, afin de mettre en œuvre des interventions concrètes. Plusieurs autres pays se sont engagés dans une démarche similaire, permettant de démultiplier considérablement l'action de l'UNESCO.

Marie Clemencia Lopez-Jimenez

*Secrétaire Générale de la Commission Nationale
pour l'UNESCO (Venezuela)*

Je souhaiterais compléter les propos de notre Député du Parlatino. Monsieur le Député DURAN a présenté tout à l'heure une description de la coopération telle qu'elle est déjà mise en place dans la région latino-américaine avec le Bureau Régional d'Éducation de l'UNESCO.

Je souhaiterais souligner le rôle essentiel du gouvernement canadien, et plus précisément de la Commission nationale du Canada, qui a permis grâce à son appui et à sa grande générosité que nous organisions la grande conférence de Ottawa. De cet événement, est né le document qui a servi de base à la rencontre à laquelle nous participons aujourd'hui et qui a contribué de façon centrale à la réorganisation de nos idées et de nos relations avec le secteur parlementaire dans nos pays.

Au lendemain de la rencontre d'Ottawa, la Commission nationale vénézuélienne de coopération avec l'UNESCO a organisé une réunion à laquelle ont participé les divers parlementaires qui se trouvent ici aujourd'hui : le Parlatino, le Parlement Andin, le Parlement Indigéniste, le Parlement Amazonien et l'Assemblée Nationale. Chacun de ces groupes parlementaires est déjà engagé dans un ou l'autre des projets de l'UNESCO, que ce soit dans le secteur patrimonial, les participations citoyennes, la lutte pour la tolérance et la paix, la lutte contre la discrimination raciale et la xénophobie et surtout, comme l'a expliqué le Député Duran, dans le domaine de l'éducation. Le document de Ottawa, dont la traduction en espagnol fut présentée par la Commission nationale vénézuélienne à tous les participants, a été reçu avec un énorme enthousiasme. Le sujet était neuf pour presque tous les participants, qui étaient eux-mêmes nouveaux dans leurs fonctions, et il a régné au cours de cette rencontre une ambiance très positive de coopération. À l'issue de cette réunion, la représentante de notre Assemblée Nationale a été chargée de convoquer les groupes parlementaires et de mettre en pratique les décisions prises à Ottawa.

Avec un grand intérêt de la part du Parlement Andin, un projet a été rédigé en vue de la création d'une Ligue des Amis de l'UNESCO qui réunirait les conditions souhaitées pour renforcer les relations entre les parlementaires et obtenir la meilleure coopération et communication nationale de Coopération. Comme vous le voyez, nous nous sommes déjà engagés concrètement dans la voie qui est évoquée aujourd'hui dans le cadre de ce

forum. Je vous remercie de m'avoir donné la parole et je conclurai en signalant la présence de quatre députés vénézuéliens dans ce forum, signe plus qu'évocateur de l'enthousiasme que soulève la future coopération de nos pays. Merci beaucoup.

Amin Mubarak

Parlementaire (Égypte)

Je crois qu'il est grandement nécessaire d'instaurer un partenariat avec les parlements de tous les pays. Les Nations Unies ont des relations avec les parlements. L'UNESCO aussi doit nouer des relations avec les parlements, comme le fait la Banque mondiale entre autres.

Il faudrait impliquer un plus grand nombre de parlementaires. Mais les Nations Unies, l'UNESCO et le FMI, ainsi que d'autres organisations, ne devraient pas travailler tout le temps avec les mêmes parlementaires. Nous devrions répartir le travail.

Jaroslava Moserova

Sénateur, Présidente de la Commission nationale pour l'UNESCO (République tchèque)

Chers amis, je vous adresse les salutations de la République tchèque et de notre parlement. Je suis Sénateur et Président de la Commission tchèque pour l'UNESCO. Je tiens à saluer l'UNESCO et l'UIP pour cette initiative de coopération absolument nécessaire, d'autant plus nécessaire que l'UNESCO travaille sur des instruments normatifs. Je me réjouis que ces instruments soient mis à la disposition des parlements avant le début du processus de ratification.

Dans mon pays, nous n'avons pas de difficultés spéciales, si ce n'est que les membres de notre parlement ne sont pas conscients des problèmes auxquels sont confrontés les parlements d'autres pays. J'espère que ce type de rassemblement permettra de résoudre cette difficulté. Je souhaiterais rencontrer des personnes rattachées à l'UNESCO et à l'UIP dans un cadre moins formel, propice à des débats moins encadrés. En tout cas, vous avez notre bénédiction.

Gabriel Bokoumaka

Parlementaire (Congo)

Je suis député à l'Assemblée Nationale du Congo ; je dirige un groupe de dix députés, le Groupe national des amis de l'UNESCO, qui a été mis en place par notre Assemblée Nationale le 15 février 2003. Ce groupe est conçu essentiellement comme un vecteur de communication entre les idéaux défendus par l'UNESCO et la volonté nationale. Il a pour mission de concevoir un programme de coopération entre l'UNESCO et l'Assemblée nationale. Pour l'instant, nous avons proposé un projet de programme, essentiellement axé sur la mise en place d'une information sur les objectifs et les domaines d'action de l'UNESCO pour les parlementaires.

Les relations entre l'UNESCO et les Parlements nationaux s'inscrivent dans un mouvement de démocratisation voulu par les Nations Unies ; la mise en place de ce réseau répond aux Objectifs de développement du Millénaire de l'ONU. Ces relations doivent maintenant être mises en place d'un point de vue pratique. Dans cette optique, nous adhérons totalement à l'idée de créer un réseau de parlementaires amis de

l'UNESCO à travers le monde. En effet, les idéaux de l'UNESCO se rapprochent des objectifs de développement partagés par les Parlements nationaux.

Cependant, il convient désormais de définir concrètement les programmes sur lesquels pourrait être bâtie l'action concertée des parlementaires et de l'UNESCO. En Afrique, il n'y a pas encore eu de véritable concertation entre tous les amis de l'UNESCO. Ainsi, le Congo souhaite abriter, au cours de l'année 2004, une réunion de concertation des groupes de parlementaires des différents pays avec l'UNESCO, afin de définir des programmes de travail.

En conclusion, je tiens à rappeler l'importance des décisions prises à Ottawa, qui figurent dans le rapport dit « Déclaration d'Ottawa ». En effet, cette déclaration invitait le Directeur Général de l'UNESCO à intensifier les échanges avec les parlementaires, à préciser la nature et le contexte de ces relations et à expliquer quel profit les parlementaires pourraient retirer des relations avec l'UNESCO et avec les Commissions nationales.

Manuel Teodoro Quarta

*Secrétaire général de la Commission nationale
pour l'UNESCO (Angola)*

En premier lieu, je tiens à exprimer ma satisfaction quant au renforcement du partenariat entre l'UNESCO et les Parlements. Cette initiative confirme un certain nombre d'actions qui sont déjà concrètement mises en œuvre en Angola. En effet, des parlementaires ont participé à plusieurs actions de notre Commission nationale, par exemple en ce qui concerne l'alphabétisation, ou à l'occasion de la Journée internationale de l'Enseignant. De même, pendant la Semaine de l'Éducation pour tous, nous avons rencontré la Commission parlementaire pour l'Éducation, la Culture et la Science, à qui nous avons expliqué nos actions.

La création d'un réseau de relations entre l'UNESCO et les parlementaires au niveau mondial permettra de structurer et d'officialiser le partenariat entre le Parlement et l'UNESCO en Angola. Notre Assemblée Nationale porte un réel intérêt à cette initiative ; un de nos députés, Monsieur Maimona, est d'ailleurs présent aujourd'hui. Ce partenariat sera bénéfique pour tous les acteurs concernés, et leur permettra d'accomplir des actions de grande envergure.

Edmundo Reyes

Parlementaire (Philippines)

Je suis membre du Parlement des Philippines, où je préside la Commission de l'Éducation et de la Culture. Je suis également membre de la Commission Nationale pour l'UNESCO. J'appelle de mes vœux un partenariat solide et proactif entre l'UNESCO et l'UIP. Dans une première phase, l'action pourrait être axée sur les sites du Patrimoine mondial. Un site devrait être inscrit sur la liste ou retiré s'il ne satisfait pas toutes les conditions de conservation requises par l'UNESCO.

Rappelons-nous ce qu'a dit le Sénateur français : pour conserver efficacement un site du patrimoine, une approche holistique est nécessaire. Il faut mettre en place des règles et des réglementations ; il faut créer de nouveaux organes chargés de contrôler la conservation d'un site ; il faut allouer des fonds sur une base annuelle ; et plus important encore, les différentes agences gouvernementales et privées doivent travailler main dans la main. Nous devons coopérer car aucune agence gouvernementale ne peut à elle seule être entièrement responsable d'un site. D'après ce qu'il ressort des propos du

Sénateur français, et de notre propre expérience aux Philippines, nous savons que plusieurs ministères et services peuvent être impliqués.

Cette initiative pourrait devenir un modèle de coopération entre les différentes agences, chose qui fait tant défaut aux gouvernements des pays en développement. Les budgets des petits gouvernements pourraient bénéficier de ce type de coopération. Si une organisation telle que la Task Force financière parvient à imposer à ses nations membres un strict respect des lois sur le blanchiment d'argent pour combattre le terrorisme, je pense que le partenariat UNESCO-UIP peut agir de même dans un premier temps pour les sites du Patrimoine mondial, puis pour des objectifs sélectionnés par nos nations membres dans les domaines de la science, de l'éducation et de la communication.

Guilherme d'Oliveira Martins

Parlementaire (Portugal)

Je suis parlementaire et membre de la Commission nationale pour l'UNESCO. Je tiens à souligner que le Portugal approuve tout à fait la création de ce réseau de relations entre l'UNESCO et les parlementaires. En effet, il est fondamental de mettre en place ce réseau afin que nous puissions travailler ensemble de manière concrète.

Je propose que nous organisions, parallèlement aux Conférences générales, des rencontres entre l'UNESCO et les parlementaires. De telles réunions permettraient de dresser le bilan des actions mises en œuvre.

Je pense aussi que l'éducation de qualité pour tous est l'un des objectifs essentiels que ce partenariat doit poursuivre. En effet, en tant qu'ancien Ministre de l'Éducation, j'estime que l'éducation constitue un enjeu fondamental pour la paix et le développement. Par ailleurs, je coordonne le groupe technique du Conseil de l'Europe, qui prépare la nouvelle Convention-Cadre pour le patrimoine culturel. Sur cette question, ainsi que dans le domaine de la science et de la communication, une étroite coopération entre le Conseil de l'Europe et l'UNESCO est nécessaire. En somme, nous pensons que la création du réseau de relations entre l'UNESCO et les parlementaires est une initiative dans la bonne direction.

S. M. Zafar

Parlementaire (Pakistan)

Je suis Sénateur du Pakistan et je représente notre groupe interparlementaire, l'Assemblée nationale et le Sénat. Je profite de cette occasion pour féliciter le Directeur général de l'UNESCO, le Président de l'UIP et les autres intervenants d'avoir parlé aussi intelligemment des bienfaits du dialogue dans la résolution des conflits et du rôle des parlementaires en la matière. J'ai constaté avec satisfaction que le partenariat avec les parlementaires s'inscrit aux niveaux international, régional et national. Le Pakistan se réjouit de l'implication des parlementaires dans les travaux de l'UNESCO. Le Pakistan souhaiterait joindre ses efforts à ceux de l'UNESCO pour établir dans la région d'Asie du Sud une activité qui fait actuellement défaut. Au nom de mon pays, je propose d'accueillir une réunion sur ce thème.

Je tiens également à saluer l'excellent Guide des Parlementaires. Il explique ce que peuvent faire les parlementaires pour soutenir l'effort de coopération entre l'UNESCO et l'UIP. Il faudrait y ajouter les mesures que les parlementaires peuvent prendre pour encourager le recours au dialogue dans la résolution des problèmes aux niveaux régional, national et international et promouvoir les objectifs de l'UNESCO et de l'UIP.

Garba Shehu Matazu

Parlementaire (Nigeria)

Je suis le Président de la Commission de l'Éducation de la Chambre des Représentants du Nigeria et Président du Forum africain des Parlementaires pour l'éducation (FAPED). Je voudrais féliciter l'UNESCO pour son rôle dans la formation de cette commission. Je tiens à faire savoir que, avec la formation du FAPED, les fonds budgétaires alloués à l'éducation ont augmenté dans de nombreux pays africains. Les parlementaires travaillent ensemble pour financer efficacement l'éducation en Afrique.

Je voudrais également remercier le Directeur général de l'UNESCO pour sa participation à la première session parlementaire spéciale sur « l'Éducation pour tous », accueillie par le Parlement nigérian en décembre 2002. Le FAPED continuera à coopérer avec l'UNESCO pour améliorer la quantité et la qualité de l'éducation en Afrique.

Zofija Klemen-Krek

Secrétaire générale de la Commission nationale pour l'UNESCO (Slovénie)

En tant que Secrétaire Générale de la Commission nationale de Slovénie, je suis heureux d'entendre toutes ces manifestations de soutien de la part des parlementaires. J'aimerais parler d'un problème majeur auquel sont confrontées les Commissions nationales et dont il n'a pas été fait mention aujourd'hui, ni dans la déclaration de la réunion organisée par l'UNESCO et l'UIP. C'est la question du statut des Commissions nationales. Dans de nombreux États membres, cette question pose des problèmes d'affectations budgétaires et de dotations en personnel. Les situations sont très disparates selon les Commissions nationales. Les présidents de Commissions nationales sont des ministres ou sont issus de la société civile. La diversité des approches peut engendrer des problèmes. Nous devons continuer à examiner cette question. La charte des Commissions nationales est un document spécial qui a été ratifié par les États membres de l'UNESCO et qui aborde nombre de ces questions. Il conviendrait de les examiner plus en profondeur à l'avenir.

Jean-Pierre Boyer

Secrétaire général de la Commission nationale pour l'UNESCO (France)

Le lancement d'un réseau parlementaire de coopération avec l'UNESCO et avec les Commissions nationales ne peut que nous réjouir, et je voudrais remercier les organisateurs de cette réunion pour cette initiative.

En France, d'après nos statuts, la Commission nationale comprend quatre représentants du Parlement, dont deux du Sénat et deux de l'Assemblée nationale. Nous avons donc déjà l'expérience d'une certaine coopération avec les parlementaires. Cependant, il me semble que la création de ce réseau de points focaux ne peut que dynamiser les relations entre les Commissions nationales et les parlementaires. Comme l'ont montré les différentes interventions, cette coopération est multiforme. Par exemple, elle peut porter sur différentes questions législatives ; la fonction normative de l'UNESCO est très importante dans ses relations avec les parlementaires.

Je voudrais simplement revenir sur les propos du sénateur Yves Dauge, qui a insisté sur la dimension pratique et concrète de ce partenariat. Je pense effectivement que

nous pouvons véritablement agir sur le terrain, dans la mesure où les parlementaires impliqués sont aussi des élus locaux. Par ce réseau, nous pouvons contribuer à renforcer la coopération décentralisée entre nos pays, notamment entre les pays du Nord et les pays du Sud.

Le réseau existant des Commissions nationales ne peut qu'aider à développer ce type de coopération ; ainsi, il serait souhaitable que le réseau des points focaux s'appuie sur le réseau des Commissions nationales, et réciproquement.

Arief Rachman

*Président exécutif de la Commission nationale
pour l'UNESCO (Indonésie)*

Je ne peux que me réjouir de cette initiative, sentiment d'ailleurs partagé par d'autres délégués. L'Indonésie a connu une profonde réforme du système éducatif et l'UNESCO a joué un rôle important en ce sens où elle a apporté son assistance technique dans l'élaboration de la nouvelle loi sur l'éducation. Nous pensons que la synergie entre les parlementaires, les membres du gouvernement et les représentants de l'UNESCO se traduira par l'établissement de lois et de priorités qui contribueront à la construction de la nation et à une collaboration entre les différents acteurs.

À ma gauche, se trouve M. Tofiki, Président de la Commission de la Culture, du Tourisme, de l'Éducation et des Affaires religieuses. Nous voulons mettre l'accent sur la nécessité de résoudre des problèmes concrets et de ne pas se cantonner à l'élaboration de politiques abstraites. Il convient en effet d'établir des normes de référence tout en restant souple. Nous souhaiterions que les parlements puissent s'appuyer sur l'UNESCO pour élaborer des politiques favorables à la construction de la nation aux niveaux intellectuel, émotionnel, social et spirituel. C'est pourquoi nous soutenons la proposition du représentant de Thaïlande qui a souligné l'importance de la moralité comme moyen de protection dans cette ère de mondialisation. Dieu bénisse l'UNESCO. Merci beaucoup.

Miguel Barnet

*Parlementaire et membre du Conseil exécutif
de l'UNESCO (Cuba)*

En tant que membre du Parlement cubain et du Conseil Exécutif de l'UNESCO, je suis très heureux que cette réunion, dont les bénéfices pour notre organisation seront nombreux, ait pu voir le jour. À mon sens, l'idée que chaque Commission nationale compte au moins un Parlementaire en son sein est fondamentale pour permettre la synergie de cette volonté commune. Ce n'est qu'avec des accords communs que nous pourrons mener à bien avec efficacité et légalité les programmes de l'UNESCO et leur donner un caractère concret. Je crois qu'il s'agit là d'un signe de solidarité dans un monde qui prétend globaliser ce qui n'est pas globalisable, à savoir la culture de l'être humain et ses identités. Le Parlement cubain est prêt à s'engager dans ce dialogue. Ses objectifs sont communs avec ceux de l'UNESCO et j'ai pu le vérifier depuis sept ans que je suis au service de cette honorable maison.

Lucas Mbenga Oba Abeme

*Secrétaire général de Commission nationale
pour l'UNESCO (Guinée Equatoriale)*

Je tiens à signaler aujourd'hui que nous approuvons totalement l'initiative de l'UNESCO concernant une meilleure intégration à la Commission nationale interparlementaire. Par conséquent, afin que cette initiative puisse trouver une issue favorable, nous proposons que l'UNESCO se charge non seulement d'informer la Commission nationale mais également les Présidents de la République des divers pays membres ainsi que les pouvoirs publics de chaque État. Je conclurai en ajoutant que nous sommes favorables à la proposition consistant à intégrer un membre du Parlement à la Commission nationale.

Foued Gargouri

Parlementaire (Tunisie)

Je suis Président de la Commission de l'Éducation, de la Culture, de l'Information et de la Jeunesse à la Chambre des Députés de la République tunisienne. J'ai également l'honneur de représenter la Chambre des Députés au sein de la Commission nationale tunisienne de l'UNESCO. En premier lieu, je voudrais rendre hommage à l'UNESCO, pour les grands efforts qu'elle ne cesse de fournir afin de contribuer à la promotion de l'éducation, de la culture et de la science à travers le monde. Je tiens également à saluer le travail mené conjointement par l'UNESCO et l'UIP en vue de permettre aux députés des différents pays de jouer pleinement leur rôle en matière d'éducation, de culture, de science et de communication.

J'ai eu l'occasion de participer à la conférence de Dar Es-Salaam, qui a vu naître le FAPED, Forum Africain des Parlementaires pour l'Éducation. J'ai également pris part à la réunion du Bureau régional de l'UNESCO à Rabat, au Maroc. J'ai alors pris conscience de l'intérêt de la coopération entre l'UNESCO et les parlementaires. Aussi soutenons-nous fortement ce projet prometteur visant à renforcer le partenariat entre l'UNESCO et les parlementaires et à lui donner un contenu précis.

Je propose que l'UNESCO organise au niveau régional des rencontres similaires à cette Conférence générale, afin de mieux cerner les problématiques régionales et de répondre ainsi aux besoins spécifiques de chaque région.

Tomás Vazquez Vigil

Parlementaire (République de Mexico)

Je suis Sénateur et Président de la Commission d'Éducation du Sénat de la République mexicaine. J'ai également la satisfaction d'être accompagné aujourd'hui de trois confrères de la Commission d'Éducation du Sénat de la République du Mexique. De manière commune et plurielle, nous avons répondu avec énormément d'intérêt à la possibilité qui nous a été offerte de participer à la réunion de lancement du réseau de coopération à travers la création de points focaux entre l'Union Parlementaire et l'UNESCO. Nous sommes à la fois des témoins et des acteurs du projet. Nous avons mis en place dans notre pays des actions concrètes qui ont permis de mener des expériences et de définir les conditions objectives et subjectives nécessaires à la réalisation d'actions spécifiques. Grâce à l'initiative législative, le Mexique possède un système éducatif public, laïque et gratuit. Nous venons d'approuver l'éducation préscolaire obligatoire dès 3 ans ainsi que l'obligation pour l'État d'investir 8% du Produit Intérieur dans le domaine de l'Éducation. Il s'agit d'un salut fraternel et solidai-

re de la part des législateurs du Sénat et nous sommes évidemment prêts, comme nous l'avons toujours fait, à soutenir avec la plus grande détermination le projet qui nous réunit aujourd'hui. Merci beaucoup.

Huynh Tinh An

Parlementaire (Vietnam)

Je parle ici au nom de Madame Huynh Tinh An, membre du parlement et responsable de notre groupe UIP national. Nous souhaitons exprimer notre soutien au récent réseau de coopération entre l'UNESCO et l'UIP. Ces deux organisations partagent des valeurs, des intérêts et des activités très similaires, et elles ont en outre un objectif commun : l'instauration d'un monde de paix. Lors de cette conférence, nous devons réfléchir aux moyens de renforcer ce lien. Pour définir les modalités futures du réseau de coopération, nous devons prendre en compte les éléments suivants :

- ▶ Élaboration, définition précise et promulgation du mandat ; justification et fondement juridique du réseau
- ▶ Élaboration de priorités communes pour la coopération entre le parlement et la Commission nationale dans chaque État membre
- ▶ Élaboration d'un ensemble clair d'objectifs et d'un calendrier
- ▶ Élaboration d'un mécanisme de rapports
- ▶ Mise en œuvre d'une unité administrative définie d'un commun accord

Nous transmettrons le texte complet de nos propositions à Monsieur le Président. En conclusion, je souhaiterais ajouter que ma délégation s'est engagée à maintenir un dialogue constructif. Nous espérons que vous jugerez nos suggestions bénéfiques pour le processus. Pour des actions concrètes immédiates, nous prévoyons d'organiser à la fin du mois une réunion d'information à laquelle participeront des représentants de la Commission nationale et de l'Assemblée nationale. Merci

Tullia Caretoni Romagnoli

*Présidente de la Commission nationale
pour l'UNESCO (Italie)*

Je suis Présidente de la Commission; je parle aussi au nom de mon Secrétaire général, et également au nom des parlementaires italiens, que je remercie pour les actions qu'ils ont déjà mises en oeuvre en matière de partenariat avec l'UNESCO. En effet, le Parlement italien a toujours aidé la Commission à mener ses actions de collaboration avec l'UNESCO. Désormais, ces relations seront formalisées et structurées, ce qui nous permettra de mettre en place des actions encore plus efficaces. Ainsi, l'Italie estime que ce réseau est tout à fait nécessaire; l'Union interparlementaire en sera un élément essentiel. En Italie, il existe déjà un point focal ; son Président est présent aujourd'hui et nous avons déjà mis en place un calendrier de travaux. En particulier, les parlementaires italiens souhaitent travailler sur des questions de patrimoine concernant la Méditerranée.

Les Italiens sont tout à fait conscients de l'importance des actions menées par l'UNESCO ; ils sont sensibles non seulement aux problèmes du patrimoine, mais aussi aux problèmes des droits humains. Ainsi, l'Italie entretient depuis des nombreuses années d'excellentes relations avec l'UNESCO. Des années 1988 à 1994, il existait un groupe de parlementaires italiens amis de l'UNESCO. Ce groupe a participé à deux conférences ; le Parlement italien a tenu compte et profité de son expérience dans l'élaboration du bud-

get vis-à-vis des contributions italiennes à l'UNESCO. Cependant, ce groupe de parlementaires a rencontré certaines difficultés, y compris celles avec des collègues d'autres pays. Désormais, la présence de l'Union interparlementaire permettra d'éviter de telles difficultés ; nous sommes sur la bonne voie.

Monsieur Dauge nous a exposé la démarche de la Commission française; la Commission italienne travaille de la même façon, c'est-à-dire en collaboration avec les organisations locales, les universités et certains organismes privés. En effet, nous pensons que ce mode de fonctionnement est judicieux. J'invite donc les Commissions et les Parlements à mettre en œuvre le même type de démarche.

Goodfry Kiwanda

Parlementaire (Uganda)

La relation entre l'UNESCO et les parlements du monde entier est celle d'un mari et d'une femme envers leurs enfants. Ce que préconise l'UNESCO est exactement ce que préconisent les parlements pour leurs peuples. Si les deux parties parviennent à réaliser ces objectifs, elles accompliront de grandes choses.

Nous sommes supposés avoir un point focal dans chaque parlement. Cependant, de nombreux pays n'ont pas de point focal. J'ignore comment nous pouvons fonctionner de la sorte. D'après cette liste, mon pays n'a pas de point focal alors qu'il est membre et qu'il a été convié à participer. Quoi qu'il en soit, nous nous engageons à travailler main dans la main avec l'UNESCO et les parlements. Mon collègue, membre du parlement ougandais, et moi-même, au nom de notre pays, affirmons notre engagement en faveur des programmes de l'UNESCO.

Conclusion

Anders Johnsson

Secrétaire général de l'Union interparlementaire

C'est avec un grand intérêt que j'ai écouté les interventions des participants et je prends acte du fort soutien que recueille cette initiative de partenariat. Ce soutien est naturel puisque les participants présents sont des parties prenantes de l'accord de coopération.

Nous espérons que le Parlatino et l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe joueront un rôle actif dans notre réseau. L'UIP et l'UNESCO encouragent les organisations internationales à travailler avec les institutions existantes. Nous devrions nous rapprocher des institutions parlementaires aux niveaux régional et sous-régional car leurs activités coïncident souvent avec les programmes de l'UNESCO.

Certains d'entre vous ont proposé des solutions pour améliorer les structures existantes. L'UIP préconise plus d'action et moins de structures. Il n'y a pas si longtemps, on comptait une quinzaine d'associations et d'assemblées parlementaires à travers le monde. Il en existe aujourd'hui plus d'une centaine et leur nombre ne cesse d'augmenter.

Le seul inconvénient réside dans les dépenses. Nous devons trouver des solutions pour optimiser les ressources existantes. J'ai fait une liste des modalités que vous avez suggérées afin de les examiner et d'en débattre, mais nous devons avant tout parvenir à établir une relation au niveau national entre les parlements et les Commissions nationales. Ensuite, nous pourrions partager cette expérience les uns avec les autres.

Ceux qui ont demandé de futures réunions de ce type ont eu raison de le faire. Cependant, nous devons encore discuter de questions spécifiques telles que la protection du patrimoine national. Nous pourrions partager quelques exemples et faire de ce thème une priorité pour les années à venir.

Au dernier intervenant, j'aimerais dire que la liste devant vous est en fait incomplète. Si votre parlement ou votre nom n'apparaît pas dessus, cela ne signifie pas que vous n'êtes pas membre de l'UIP. Pour terminer, je tiens à préciser que le réseau est ouvert à tous les parlements, même à ceux qui ne sont pas actuellement membres de l'UIP. Merci.

Ahmed Sayyad

*Sous-Directeur général de l'UNESCO
pour les relations extérieures et la coopération*

Tout d'abord, je vous remercie, Monsieur le Président, d'avoir présidé ce débat ; je remercie également l'ensemble des participants à cette Conférence pour leur réaction positive et leur soutien à l'initiative de l'UNESCO. Il apparaît que certains pays ont d'ores et déjà mis en place des points focaux. De plus, certaines Commissions nationales accueillent des parlementaires en leur sein ; j'invite l'ensemble des Commissions nationales à faire de même.

L'engagement de l'UNESCO est considérable, et ses domaines d'intervention sont extrêmement vastes : ils concernent l'éducation, la culture, la communication, les sciences en général et les sciences sociales. Compte tenu de l'étendue de nos missions, nous ne pouvons atteindre seuls nos objectifs ; mais je suis persuadé que les engagements de partenariat pris au cours de cette journée nous permettront d'avancer. Nous avons des objectifs nobles ; si nous travaillons main dans la main avec des parlementaires, des représentants de la société civile, des ONG et des gouvernements, nous pourrons réaliser ces objectifs.

Contacts

UNESCO

Section des Clubs UNESCO et des nouveaux partenariats

Secteur des relations extérieures et de la coopération

7 place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

Tel : +33 (0) 1 45 68 18 67 / 45 68 04 44, Fax : +33 (0) 1 45 68 58 54

E-mail : ncp.pts@unesco.org

Site Web : www.unesco.org

Union interparlementaire

Chemin du Pommier 5

Case postale 330

CH – 1218 Le Grand-Saconnex/Genève

Suisse

Tél : +(41 22) 919 41 50, Fax : + (41 22) 919 41 60

e-mail : postbox@mail.ipu.org

Site Web : www.ipu.org